



BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Rapport annuel Septembre 2017

OPCVM de BFT INVESTMENT MANAGERS

Société de gestion : BFT INVESTMENT MANAGERS

Sous déléataire de gestion comptable en titre : CACEIS FUND ADMINISTRATION FRANCE

Dépositaire : CACEIS BANK

Commissaire aux comptes : ERNST & YOUNG AUDIT

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Sommaire

	Pages
Caractéristiques de l'OPC	3
Compte rendu d'activité	4
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	15
Informations spécifiques	30
Informations réglementaires	31
Certification du Commissaire aux comptes	35
Comptes annuels	38
Bilan Actif	39
Bilan Passif	40
Hors-Bilan	41
Comptes de Résultat	45
Annexes aux comptes annuels	46
Règles et méthodes comptables	47
Evolution de l'actif net	51
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	61
Inventaire	62
Caractéristiques de l'OPC (suite)	72

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Classe I - Code ISIN : (C) FR0010796433

OPCVM de droit français géré par BFT Investment Managers, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à BFT CREDIT 12 MOIS ISR - I, vous investissez dans des produits de taux internationaux en tenant compte de critères de développement durable.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 12 mois minimum, de réaliser une performance supérieure de 0,50% à celle de l'indice EONIA capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum, ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion applique un processus de gestion qui s'articule autour des deux axes de valeur suivants : la gestion de la sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt et la sélection de titres de crédit. En outre, l'équipe de gestion met en oeuvre une gestion discrétionnaire qui répond aux principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Aussi, en complément des critères financiers traditionnels, la sélection des titres intègre dans un second temps, des critères extra-financiers dits E.S.G. (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise). Les investissements sont réalisés sur des titres de créance privés ou publics de toutes zones géographiques, émises en toutes devises. Les positions en devises autres que l'euro sont couvertes du risque de change.

Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre -1 et +2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation allant de [AAA à BBB-] sur l'échelle de notation de Standard & Poors, ou Fitch ou allant de [Aaa à Baa3] sur l'échelle de Moody's.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du FCP sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 12 mois.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	----------	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque du marché des obligations de maturité courte sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Compte rendu d'activité

Octobre 2016

Le marché du crédit a été bien orienté pendant une large partie du mois, porté par de bonnes statistiques macroéconomiques et le début des publications trimestrielles des entreprises qui se sont avérées plutôt satisfaisantes. En revanche, fin octobre, les rumeurs de tapering ont fait monter la volatilité sur le marché des taux souverains, provoquant un léger écartement des spreads de crédit. L'indice iTraxx Main a clôturé le mois à 73 pb (inchangé sur le mois). Le marché primaire corporate a été dynamique avec les volumes d'émissions supérieurs à ceux observés en octobre 2015. La BCE a poursuivi les achats de la dette privée avec plus de 9 Mds de titres acquis sur le marché durant le mois. En octobre, le fonds a poursuivi sa stratégie de diversification avec l'acquisition de nouvelles obligations : Prologis (leader mondial de la gestion d'entrepôts et de bâtiments logistiques) et Danone. Plusieurs positions ont été renforcées : Securitas, BBVA, Imerys, Telefonica... L'exposition globale aux CDS s'élève à 0,9% du portefeuille. BFT Crédit 12 mois ISR bénéficie d'une large exposition aux corporates non financiers (plus de 50% du portefeuille). La durée de vie moyenne des titres en portefeuille est stable, à 2 années environ. La sensibilité taux du portefeuille est de 0,51. La note globale ESG du fonds est inchangée, à C+.

Novembre 2016

Donald Trump a finalement remporté les élections présidentielles américaines, faisant une nouvelle fois mentir les sondages. L'impact sur les marchés a été immédiat, avec une nette hausse des taux aux Etats-Unis (environ 60 pb sur le 10 ans), beaucoup plus modérée en zone euro. Dans ce contexte volatil, le marché du crédit a été mal orienté, avec des hausses de spreads tant sur l'investment grade que le high yield. L'indice iTraxx Main a clôturé le mois à 80 pb (en hausse de 7 pb sur le mois) et le X-Over à 338 pb (en hausse de 8 pb). En parallèle, l'approche du référendum italien a nourri des tensions sur les émetteurs périphériques. En novembre, le fonds a poursuivi sa stratégie de diversification avec l'acquisition de nouvelles obligations : Ball Corp (entreprise américaine d'emballage) et American Express. Plusieurs positions ont été renforcées : Securitas, Crédit Agricole, Citigroup, APRR, Holcim... L'exposition globale aux CDS s'élève à 0,85% du portefeuille. BFT Crédit 12 mois ISR bénéficie d'une large exposition aux corporates non financiers (plus de 50% du portefeuille). La durée de vie moyenne des titres en portefeuille est stable, à 2 années environ. La sensibilité taux du portefeuille est de 0,09. La note globale ESG du fonds est inchangée, à C+.

Décembre 2016

En décembre, le contexte politique a été de nouveau agité avec la victoire du « non » au referendum italien suivi de la démission de Matteo Renzi. Cependant, les marchés avaient largement anticipé le résultat négatif du scrutin : l'impact final sur les spreads de crédit a été insignifiant. En parallèle, les marchés ont été confrontés à la poursuite de la remontée des taux américains. La hausse de 25 pb des Fed Funds était largement attendue par les investisseurs mais le discours de la Réserve fédérale (plus offensif que prévu) a mis une nouvelle pression sur les taux européens durant la première partie du mois. Les annonces de la BCE sur l'extension du QE jusqu'à décembre 2017 ont réussi à redonner de l'optimisme aux marchés. Au final, les taux d'intérêt ont enregistré une baisse sur l'ensemble du mois de décembre. Le marché du crédit a été bien orienté durant la période, porté notamment par l'annonce de la BCE. L'indice Itraxx Main a clôturé le mois à 72 pb (en baisse de 8 pb sur le mois). Ainsi, sur l'ensemble de l'année, l'Itraxx Main a affiché une baisse de 6 pb. En décembre, le fonds a poursuivi sa stratégie de diversification avec l'acquisition d'une nouvelle obligation sur le marché primaire : Société générale 5 ans. Plusieurs positions ont été renforcées : Securitas, Crédit Agricole, Icade, BNP, Morgan Stanley... L'exposition globale aux CDS s'élève à 0,88% du portefeuille. BFT Crédit 12 mois ISR bénéficie d'une large exposition aux corporates non financiers. La durée de vie moyenne des titres en portefeuille est stable, à 2 années environ. La sensibilité taux du portefeuille est de 0,06. La sensibilité crédit est de 1,99. La note globale ESG du fonds reste inchangée, à C+.

Janvier 2017

L'année 2017 a débuté dans un contexte d'incertitudes politiques élevées, que ce soit aux Etats-Unis avec les doutes sur le programme de M. Trump, au UK avec les perspectives du Brexit, en Italie où des élections anticipées pourraient avoir lieu cette année, ou enfin en France où les rebondissements sur les candidats à l'élection présidentielle n'ont pas manqué. Les spreads des titres d'états ont évolué en fonction des risques politiques avec un écartement des spreads français et italiens (+12bp et +20bp respectivement sur le mois) et une stabilité sur l'Espagne et la Belgique. Parallèlement à cette thématique, les chiffres économiques ont

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

été plutôt positifs et l'inflation a rebondi plus fortement qu'attendu. Les niveaux de marché se sont ajustés à ces perspectives d'inflation avec une remontée des taux essentiellement liée à une remontée des anticipations d'inflation plutôt qu'à une remontée des taux réels. Le taux 10 ans allemand est ainsi passé de 0.21% à 0.43% fin janvier. La BCE a maintenu un discours très accommodant dans la mesure où malgré la hausse de l'inflation totale à 1.8%, l'inflation sous-jacente reste faible (0.9%). Le marché primaire a été très actif sur le crédit euro avec un retour marqué des émetteurs dès début janvier. Le spread moyen de l'univers investment grade euro a légèrement remonté sur le mois (de 72bp à 74 bp). En janvier, le fonds a poursuivi sa stratégie de diversification avec l'acquisition d'une nouvelle obligation sur le marché secondaire : Svenska Cellulosa. Plusieurs positions ont été renforcées : Gecina, Telefonica, Heidelbergcement, Morgan Stanley, BFCM... L'exposition globale aux CDS s'élève à 0,81% du portefeuille. BFT Crédit 12 mois ISR bénéficie d'une large exposition aux corporates non financiers. La durée de vie moyenne des titres en portefeuille est stable, à 2 années environ. La sensibilité taux du portefeuille est de 0,07. La sensibilité crédit est de 1,92. La note globale ESG du fonds reste inchangée, à C+.

Février 2017

Le mois de février a évolué dans un contexte de fortes incertitudes politiques, que ce soit aux Etats-Unis, avec l'attente des détails sur la politique que compte mener la nouvelle administration américaine, ou en Europe, avec l'approche des échéances électorales aux Pays-Bas et en France. Les taux souverains ont affiché une forte volatilité, y compris sur la partie court terme de la courbe : le taux 10 ans allemand est passé de 0,44% à 0,21% en février, celui à 2 ans de -0.70% à -0.90%. Après un mois de janvier marqué par des spreads de crédit relativement stables, le mois de février a été plutôt favorable à la classe d'actifs avec une détente généralisée des primes de crédit, notamment sur le marché cash. En effet, les investisseurs, rassurés par les propos modérés de la BCE lors de son intervention fin janvier, sont revenus sur le marché obligataire crédit. Ainsi, l'indice Merrill euro corporate IG enregistre une baisse de 9 pb (à 65 pb), tandis que l'indice Itraxx Main a clôturé le mois à 73 pb (en hausse de 1 pb sur le mois). En février, le fonds a poursuivi sa stratégie de diversification avec l'acquisition de nouvelles obligations sur le marché secondaire : Capgemini et Thermo Fisher Scientific (fabricant américain d'équipements médicaux). Plusieurs positions ont été renforcées : Citigroup, CRH, AT&T, BFCM, Pohjola Bank... En parallèle, le fonds a vendu plusieurs CDS de maturité courte (2 ans) sur des émetteurs financiers (banque et assurance) : Axa, Aviva, Generali, Commerzbank. L'exposition globale aux CDS s'élève à 2,85% du portefeuille. BFT Crédit 12 mois ISR bénéficie d'une large exposition aux corporates non financiers. La sensibilité taux du portefeuille a été légèrement augmentée à 0,27. La sensibilité crédit a été abaissée à 1,82. La note globale ESG du fonds reste inchangée, à C+.

Mars 2017

Le mois de mars est resté dans la continuité de février : beaucoup d'incertitudes et des marchés de taux volatils, que ce soit aux Etats-Unis ou en Europe. La FED a accéléré sa communication dès le début du mois pour préparer les marchés à une hausse en mars : en trois jours, la probabilité d'une hausse de taux est ainsi passée de 30% à 80%. Les taux longs se sont ajustés en remontant de 2.40% à 2.60% sur le taux 10 ans américain avant de rebaisser dans la deuxième moitié du mois. La BCE n'a pas modifié sa politique et a poursuivi son programme d'achat au rythme de 80 milliards d'euros, avant de passer à 60 milliards à partir d'avril. Cependant, certains membres de la BCE ont laissé entendre qu'elle pourrait commencer à remonter ses taux avant d'avoir ramené son programme d'achat à zéro, et ce dès 2018. Il n'en fallait pas plus pour que les taux allemands suivent les taux américains à la hausse, passant de 0.2% à 0.5% sur le 10 ans. En parallèle, le risque politique est resté présent avec les élections aux Pays-Bas qui ont rassuré les marchés. Ceux-ci demeurent toutefois inquiets du résultat des élections françaises, ce qui continue de peser sur les obligations d'Etat français : le taux 10 ans français a évolué entre 57bp et 67bp au-dessus du taux allemand. Après un mois de février plutôt favorable au crédit, le mois de mars a évolué en ordre dispersé avec une bonne tenue du marché des obligations à Beta élevé (dettes high yield, subordonnées bancaires, hybrides corporate.) tandis que le segment investment grade est resté sous tension dans un contexte d'une forte volatilité des taux. Il convient de souligner une pression particulière sur les spreads du segment court terme. Ainsi, l'indice Merrill euro corporate IG (duration 5,3) enregistre une hausse de 2 pb (à 68 pb), tandis que l'indice Merrill euro corporate IG 1-3 ans (duration 2) est en hausse de 10 pb sur le mois (à 34 pb). Le marché primaire crédit a été marqué par une hausse des volumes, notamment sur les émetteurs non financiers (38 Mds eur en mars contre 25 Mds en février). En mars, le fonds a poursuivi le renforcement de plusieurs positions obligataires : Italcementi, BNP, Telefonica, BFCM, Telecom Italia, SKF... En parallèle, le fonds a vendu plusieurs CDS de maturité courte sur des émetteurs financiers (banque et

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

assurance) : Generali, Crédit Suisse. L'exposition globale aux CDS s'élève à 2,82% du portefeuille. BFT Crédit 12 mois ISR bénéficie d'une large exposition aux corporates non financiers. La sensibilité taux du portefeuille est stable à 0,27. La sensibilité crédit a été abaissée à 1,61. La note globale ESG du fonds reste inchangée, à C+.

Avril 2017

Les élections françaises sont restées au centre des préoccupations des investisseurs en avril. Le début de mois a tout de même été marqué par les commentaires de la BCE qui a voulu rassurer les marchés sur les perspectives de taux bas. Parallèlement le marché a commencé à douter d'une mise en place rapide de la politique de M. Trump avec un manque de soutien dans sa propre majorité pour voter les lois. Trois jours avant le premier tour des élections françaises, la tendance à la baisse des taux s'est inversée : le taux 10 ans allemand a commencé à remonter. A l'annonce du résultat, les actifs français se sont fortement renchériés et le spread France/Allemagne est immédiatement revenu de 75 à 50 bp. Le risque politique demeurera présent dans les mois qui viennent avec des élections anticipées au Royaume-Uni en juin, la suite des élections françaises avec les législatives en juin et la réforme électorale qui doit être mise en place en Italie d'ici la fin de l'année. Les spreads de l'indice Merrill euro corporate IG enregistrent une baisse de 8 bp (à 60 bp), et la tendance est plus marquée sur le high yield, avec des spreads en baisse de 29 bp (à 265 bp). En avril, le fonds a renforcé plusieurs positions obligataires : Société Générale, Abbvie, CRH, Heidelbergcement, ISS Global, SKF, Crédit Agricole... En parallèle, deux nouvelles obligations ont été acquises : Scania (constructeur suédois de poids lourds) et Sky Plc (opérateur de télévision par satellite britannique). La poche d'obligations souveraines européennes court terme a été renforcée à 4% du fonds. L'exposition globale aux CDS s'élève à 2,81% du portefeuille. BFT Crédit 12 mois ISR bénéficie d'une large exposition aux corporates non financiers. La sensibilité taux du portefeuille a été réduite à 0,01. La sensibilité crédit est stable à 1,68. La note globale ESG du fonds reste inchangée, à C+.

Mai 2017

En mai, après le deuxième tour des élections présidentielles françaises, les marchés ont évolué dans un contexte plutôt positif. Le spread OAT/Bund 10 ans s'est stabilisé autour de 44 pb, soit son niveau de janvier. Sur le crédit, les segments à beta élevé (dettes subordonnées, High Yield, hybrides corporates.) ont largement surperformé le reste du marché. Les indices synthétiques iTraxx ont retrouvé leurs niveaux les plus bas, à 63 pb pour le Main et 253 pour le X-over. En revanche, la deuxième quinzaine du mois a vu quelques prises de profits, le marché faisant face à des tensions politiques aux Etats-Unis et au Brésil. La marché primaire a été très dynamique durant le mois avec plus de 40 Mds émis par les corporates non-financiers de la catégorie investment grade. Les conditions de placement ont été favorables, les investisseurs ont été largement présents (la ratio moyen de souscription proche de 3x). Il convient de souligner que ce rebond du primaire était prévisible compte tenu de la morosité du marché durant le mois précédant les élections présidentielles françaises (seulement 8 Mds en avril). La fin du mois a été marquée par le retour du risque politique italien avec la déclaration de M. Renzi concernant son souhait de tenir les élections en septembre 2017 et non en février 2018. Cette déclaration a pesé sur la performance de la dette souveraine italienne. Sur le marché du crédit, la réaction a été disparate selon la classe d'actifs : les obligations bancaires senior et les corporates sont restées globalement résilientes tandis que la dette subordonnée bancaire a corrigé de façon plus marquée. Sur le marché cash, les spreads du segment crédit court terme ont affiché un léger écartement tandis que le segment moyen/long terme a vu ses marges se resserrer. En effet, l'indice Merrill eur corp 1-3 ans a clôturé le mois avec une hausse de 2 pb (à 30 pb) contre une baisse de 2 pb pour l'indice global Merrill eur corp (à 59 pb). En mai, le fonds a renforcé plusieurs positions obligataires : Scania, Sky, Abbvie, CRH, Macquarie Bank, ISS Global, Vodafone, Statkraft, Thermofisher... Plusieurs nouvelles obligations ont été acquises sur le marché primaire : WPP (agence britannique de publicité et de communication), LVMH (groupe industriel français du luxe) et NN Group (compagnie d'assurance néerlandaise). Les positions sur Lafarge ont été clôturées avec profit. La poche d'obligations souveraines européennes court terme est restée stable à 4,4% du fonds. L'exposition globale aux CDS s'élève à 2,1% du portefeuille. La sensibilité taux du fonds a été maintenue à 0,04%, la sensibilité crédit à 1,71. La note globale ESG reste inchangée, à C+.

Juin 2017

En juin, la FED a remonté ses taux comme attendu par les marchés. La volatilité continuait de baisser et les taux fluctuaient de manière très limitée. Les spreads périphériques se sont écartés avec la perspective d'élections en Italie avant la fin de l'année, mais sont rapidement revenus par la suite lorsqu'il est apparu que

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

les élections ne pourraient pas être avancées. Les spreads des titres souverains français ont continué de se resserrer : le spread à 10 ans contre l'Allemagne finit le mois à 34bp. La surprise est venue de la BCE lorsque Mario Draghi est apparu plus restrictif qu'attendu, laissant entrevoir un durcissement de sa politique monétaire plus rapidement que prévu. Les marchés ont réagi violemment à ce discours : le taux allemand à 10 ans est passé en 4 jours de 0.25% à 0.47%. Sur le marché du crédit investment grade, la réaction a été disparate selon les supports d'investissement. En effet, l'indice iTraxx Main a enregistré une baisse de 6 pb sur le mois tandis que le marché « cash » a vu ses spreads s'écarter : l'indice Merrill Eur Corp 1-3 ans a clôturé le mois avec une hausse de 6 pb et l'indice global Merrill Euro Corp avec une hausse de 3 pb. Le marché primaire a été actif durant le mois avec plus de 28 Mds d'émissions pour les corporates non financiers investment grade. En juin, le fonds a renforcé plusieurs positions obligataires : Fortum, Delhaize, Abbvie, Crédit Agricole, Macquarie Bank, Celanese, Vodafone, Securitas, WPP... Deux nouvelles obligations ont été acquises sur le marché primaire : Safran (groupe industriel français présent dans les domaines de l'aéronautique et de la défense) et Daimler. La poche d'obligations souveraines européennes court terme a été augmentée à 7% du fonds. L'exposition globale aux CDS reste stable et s'élève à 2,1% du portefeuille. La sensibilité taux du fonds a été légèrement augmentée à 0,15. La sensibilité crédit est stable à 1,7. La note globale ESG reste inchangée (à C+).

Juillet 2017

En juillet, les marchés se sont focalisés sur les politiques monétaires de la BCE et de la Fed dans un contexte d'inflation en repli à 1,3% en Zone Euro et à 1,6% aux Etats-Unis. Aucun changement de politique monétaire n'a eu lieu en juillet mais les banquiers centraux sont apparus plutôt « dovish ». Après la poursuite de la tendance haussière sur les taux qui a amené le 10 ans allemand jusqu'à 0,62%, les taux se sont retournés et le 10 ans allemand est revenu autour de 0,5%. Les annonces des banques centrales sont donc attendues pour septembre/octobre. Pour la Fed il s'agira d'annoncer le plan de réduction de son bilan. Pour la BCE, les investisseurs attendent des précisions sur l'évolution du QE en 2018. En ce qui concerne le marché du crédit, le mois a été plutôt positif dans son ensemble. Les segments à beta élevé (high yield, dette subordonnée bancaire et assurance, dette hybride.) ont continué de bénéficier d'un fort intérêt acheteur de la part des investisseurs. Les obligations corporate se sont bien comportées, soutenues par les résultats trimestriels globalement satisfaisants. Ainsi, l'indice iTraxx Main a enregistré une baisse de 3 pb sur le mois (à 53 pb). Le marché « cash » a vu ses spreads baisser davantage : l'indice Merrill Eur Corp a clôturé le mois avec un resserrement de 14 pb (à 48 pb). Le marché primaire a été modérément actif : sur le mois, plus de 15 Mds d'obligations ont été émises par les corporates non financiers investment grade. En fin de mois, la liquidité et le marché primaire ont commencé à se réduire avec la trêve estivale. En juillet, le fonds a renforcé plusieurs positions obligataires : Icade, Commerzbank, SES, Citigroup, Sky... En parallèle, plusieurs nouvelles obligations ont été acquises sur le marché secondaire : Jyske Bank, Sydbank, KPN, ZF Friedrichshafen AG. La poche « BB » du portefeuille a été portée à 9%. L'exposition globale aux CDS reste stable et s'élève à 2% du portefeuille. La sensibilité taux du fonds a été légèrement augmentée à 0,19. La sensibilité crédit est stable à 1,7. La note globale ESG reste inchangée (à C+).

Août 2017

Le mois d'août fut relativement calme. Peu de nouvelles vinrent ébranler la passivité des marchés qui ont préféré attendre la rentrée des banquiers centraux en septembre. Ni M. Draghi ni Mme Yellen n'ont saisi l'opportunité du rendez-vous de fin août à Jackson Hole pour délivrer des messages particuliers en amont des comités de politiques monétaires de septembre. La Corée du Nord fut l'un des principaux éléments d'attention, faisant remonter temporairement la volatilité des marchés, mais sans entraîner de signes de stress durables ni de mouvement de fuite vers la qualité sur les taux. Le risque politique est légèrement réapparu en zone euro. Même si les élections en Allemagne devraient être sans surprise, l'Italie présente beaucoup plus d'incertitudes, notamment après les déclarations provocantes de M. Berlusconi sur une devise italienne parallèle. Dans ce contexte, le taux 10 ans allemand s'est détendu de 18 bp pour revenir de 0.54% à 0.36%. Sur le crédit, les spreads ont été orientés à la hausse dans un marché calme avec une forte baisse de l'activité primaire comme secondaire liée à la pause estivale. Les spreads de l'indice Merrill euro corporate investment grade ont ainsi monté de 4 bp (à 52 bp). En août, le fonds a renforcé plusieurs positions obligataires en portefeuille : Celanese, Jyske Bank, Fedex, Essity (anciennement Svenska Cellulosa), Imerys, Casino, General Mills, Anglo American, ISS Global. La sensibilité taux du fonds est restée stable à 0,13. La sensibilité crédit est de 1,7. La poche « BB » court terme représente 9,63% du portefeuille. La note globale ESG du fonds reste inchangée (à C+).

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Septembre 2017

Les marchés attendaient les comités des banques centrales en septembre, Fed et BCE essentiellement, pour réajuster leurs anticipations et donc les niveaux de valorisations. Comme on pouvait s'y attendre la BCE a confirmé qu'elle projetait de réduire son programme d'achat en 2018, et de son côté la Fed a confirmé la perspective d'une hausse de taux en décembre et la réduction de ses réinvestissements dès le mois octobre. L'inflation sous-jacente a encore ralenti aux USA et en zone euro (à 1,3 et 1,1% respectivement), ce qui évite aux banques centrales de devoir durcir leurs politiques monétaires, au-delà du processus en cours (pour la Fed) ou à venir (pour la BCE) de sortie progressive de leur assouplissement quantitatif. Les statistiques économiques ont continué de surprendre positivement en septembre, dans l'ensemble des pays avancés, et la dynamique industrielle reste forte au vu des niveaux toujours très élevés des PMI manufacturiers. Aux Etats-Unis, les cyclones qui ont affecté le sud du pays devraient avoir un impact limité sur la croissance, alors qu'en revanche la perspective d'un accord sur la réforme fiscale (avec notamment la réduction du taux d'imposition pour les entreprises) commence à prendre forme entre les républicains et les démocrates. En Zone Euro, la reprise s'est confirmée au T2 et les enquêtes de confiance restent très bien orientées en Allemagne/France comme en périphérie, justifiant de revoir en hausse à 2% la croissance pour cette année. Le résultat des élections allemandes, bien que conforme aux attentes avec la réélection d'Angela Merkel, laisse toutefois une incertitude quant à la composition de la coalition qui gouvernera le pays et à son orientation plus ou moins pro-européenne. Dans ce contexte, les spreads du crédit ont affiché une dynamique positive : le spread de l'indice Merrill Euro Corp a clôturé le mois avec un resserrement de 3 pb (à 50 pb). Le marché primaire a été actif, les émetteurs bénéficiant d'un fort intérêt acheteur de la part des investisseurs. En septembre, le fonds a renforcé plusieurs positions obligataires en portefeuille: BPCE, Capgemini, AP Moller Maersk, CNH, Wienerberger, KPN. La sensibilité taux du fonds est en légère diminution à 0,06. La sensibilité crédit reste stable à 1,6. La note globale ESG du fonds reste inchangée (à C+).

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille BFT CREDIT 12 MOIS ISR et de son benchmark s'établissent à :

- Part I C en devise EUR: 0,10% / -0,36% avec une Tracking Error de 0,22%.
- Part S C en devise EUR: 0,27% / -0,25%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BFT AUREUS IC	134 797 282,83	110 014 838,31
DEUTSCHLAND 2.00% 04/01/2022	22 074 000,00	16 594 240,00
BFT CREDIT 6 MOIS PART I	23 651 050,53	3 695 240,54
BFT SEQUIN ISR I C	13 002 132,58	5 002 300,00
ESPAGNE 4.1%08-300718	6 366 860,00	6 243 420,00
ITAL BUON POL 0.1% 15-04-19	6 520 740,00	5 025 850,00
CREDIT AGRICOLE 4.5% 30/06/2020	10 886 298,00	0,00
ITALIE 3.50% 11/17	5 125 460,00	5 088 530,00
SOCIETE EUROPEE 150917 FIX 0.27	5 002 626,38	5 000 000,00
MOHAWK CAPITAL LUXEMBOURG SA 120917 FIX	5 002 556,86	5 000 000,00

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : **60 500 000,00**
 - Prêts de titres :
 - Emprunt de titres :
 - Prises en pensions : **60 500 000,00**
 - Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : **488 435 340,00**
 - Change à terme :
 - Future : **70 439 340,00**
 - Options :
 - Swap : **417 996 000,00**

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
CACEIS BANK LUXEMBOURG	CREDIT AGRICOLE CIB SOCIETE GENERALE BNP PARIBAS LONDON

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	60 500 000,00
. OPCVM	
. Espèces (**)	
Total	60 500 000,00
Instrument financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (***)	2 699,96
. Autres revenus	
Total des revenus	2 699,96
. Frais opérationnels directs	128 941,30
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	128 941,30

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant					
% de l'actif net*					

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant				60 500 000,00	
% de l'actif net				8,15%	

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

LLOYDS BANK PLC ROYAUME UNI				25 400 000,00	
BPCE FRANCE				20 299 999,99	
SOCIETE GENERALE FRANCE				9 700 000,00	
RABOBANK NEDERLAND PAYS-BAS				5 100 000,01	

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

CACEIS BANK LUXEMBOURG LUXEMBOURG				60 500 000,00	
---	--	--	--	---------------	--

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations				60 500 000,00	
- OPC					
- TCN					
- Cash					
Rating					
Monnaie de la garantie					
- EURO				60 500 000,00	

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties					
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an				25 400 000,00	
Plus d'1 an				35 100 000,00	
Ouvertes					

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine				1 000 000,00	
1 semaine à 1 mois				49 900 000,00	
1 à 3 mois				9 600 000,00	
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank					
Titres				60 500 000,00	
Cash					

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC				2 699,96	
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC				128 281,90	
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

BFT Investment Managers veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

BFT Investment Managers veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, BFT Investment Managers, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 06 décembre 2016 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (0,3) Part S-C

Le 06 décembre 2016 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (1,3) FR0013222338

Le 06 décembre 2016 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (2,3) Affectation du résultat net : Capitalisation Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Le 06 décembre 2016 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (3,3) Euro

Le 06 décembre 2016 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (4,3) 1 millième de part

Le 06 décembre 2016 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (5,3) 1 millième de part

Le 06 décembre 2016 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (6,3) Tous souscripteurs, plus particulièrement réservée aux investissements directs et indirects liés aux OPC d'épargne salariale de classification AMF « obligations et autres titres de créance libellés en euro », et aux OPC ou mandats dédiés à l'épargne retraite collective (notamment les articles 39 et 83 du CGI) et fonds de pension régis par la Directive IORP (2003/41/CE), gérés ou promus par les sociétés du groupe Crédit Agricole

Le 06 décembre 2016 Modification Dépositaire, Conservateur et Gestionnaire du passif : CACEIS BANK France, Société Anonyme Siège social : 1-3 Place Valhubert - 75013 Paris Activité principale : Banque et prestataire de services d'investissement agréé par le CECEI le 1^{er} avril 2005

Le 06 décembre 2016 Modification Etablissement en charge de la centralisation des ordres de souscription et de rachat par délégation de la société de gestion : CACEIS BANK France, Société Anonyme Siège social : 1-3 Place Valhubert - 75013 Paris Activité principale : Banque et prestataire de services d'investissement agréé par le CECEI le 1^{er} avril 2005

Le 06 décembre 2016 Ajout Décimalisation : tableau (0,2) Pour la part S-C, Les souscriptions s'effectuent en millième de part au-delà des minima de souscriptions. Les rachats s'effectuent en millième de part.

Le 06 décembre 2016 Ajout Code ISIN : tableau (2,0) Part S-C

Le 06 décembre 2016 Ajout Code ISIN : tableau (2,1) FR0013222338

Le 06 décembre 2016 Modification Stratégie d'investissement : Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés. - Risque de perte de capital : l'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué. Les principaux risques liés à la classification sont : - Risque de taux : il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts. Il est mesuré par la sensibilité. En période de forte hausse des taux d'intérêts, la valeur liquidative pourra baisser de manière sensible. - Risque de crédit : il s'agit du risque de baisse des titres émis par un émetteur privé ou public ou de défaut de ce dernier. En fonction du sens des opérations de l'OPCVM, la baisse (en cas d'achat) ou la hausse (en cas de vente) de la valeur des titres de créance sur lesquels est exposé l'OPCVM peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative. Les principaux risques spécifiques liés à la gestion sont : - Risque lié à l'utilisation d'obligations subordonnées privées : Il s'agit du risque lié aux caractéristiques de paiement du titre en cas de défaut de l'émetteur : l'OPC qui s'expose à un titre subordonné ne sera pas prioritaire et le remboursement du capital ainsi que le paiement des coupons seront "subordonnés" à ceux des autres créanciers détenteurs d'obligations de rang supérieur; ainsi, le remboursement de son titre peut être partiel ou nul. L'utilisation d'obligations subordonnées peut entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus importante que celui lié aux autres obligations de l'émetteur. - Risque discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire appliqué au fonds repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment dans les valeurs les plus performantes. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du fonds peut, en outre, avoir une performance négative. - Risque lié à la sur exposition : l'OPCVM peut

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés) afin de générer de la sur exposition et ainsi porter l'exposition de l'OPCVM au-delà de l'actif net. En fonction du sens des opérations de l'OPCVM, la baisse (en cas d'achat d'exposition) ou la hausse du sous-jacent du dérivé (en cas de vente d'exposition) peut augmenter le risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM par rapport au risque lié à l'investissement dans les titres (hors dérivés) du portefeuille. - Risque lié à l'arbitrage : L'arbitrage est une technique consistant à profiter d'écart de cours constatés (ou anticipé) entre marchés et/ou secteurs et/ou titres et/ou devises et/ou instruments.. En cas d'évolution défavorable de ces arbitrages (hausse des opérations vendeuses et/ou baisse des opérations acheteuses), la valeur liquidative de l'OPCVM pourra baisser. Les autres risques sont : - Risque lié à l'utilisation de titres spéculatifs (haut rendement) : cet OPCVM doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important. - Risque de contrepartie : l'OPCVM peut avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou à des dérivés négociés de gré à gré. Ces opérations, conclues avec une contrepartie, expose l'OPCVM à un risque de défaillance de celle-ci qui peut faire baisser la valeur liquidative de l'OPCVM. Néanmoins, le risque de contrepartie peut être limité par la mise en place de garanties accordées à l'OPCVM conformément à la réglementation en vigueur. - Risque de liquidité : l'OPCVM est exposé au risque de liquidité du fait que les marchés sur lesquels le fonds intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquels le fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions. - Risque de change (résiduel) : il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Le 06 décembre 2016 Modification Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type : Tous souscripteurs : la Part P est plus particulièrement destinée aux personnes physiques, la Part I aux investisseurs institutionnels et la part S aux investissements directs et indirects liés aux OPC d'épargne salariale de classification AMF « obligations et autres titres de créance libellés en euro », et aux OPC ou mandats dédiés à l'épargne retraite collective (notamment les articles 39 et 83 du CGI) et fonds de pension régis par la Directive IORP (2003/41/CE), gérés ou promus par les sociétés du groupe Crédit Agricole Le FCP est destiné aux investisseurs recherchant une rémunération de leurs liquidités supérieure à celle d'un OPC monétaire euro ayant une durée de placement conseillée plus longue et acceptant en contrepartie une volatilité supérieure Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPC dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins d'argent actuels et à 12 mois, mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPC. D'une manière générale, il est recommandé au souscripteur de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul placement. Tout investisseur est donc invité à étudier sa situation particulière avec son conseiller en gestion de patrimoine habituel.

Le 06 décembre 2016 Ajout Montant minimum de la première souscription : tableau (0,2) Part S-C : 1 millième de part

Le 06 décembre 2016 Ajout Montant minimum des parts souscrites ultérieurement : tableau (0,2) Part S-C : 1 millième de part

Le 06 décembre 2016 Ajout Décimalisation : tableau (0,2) Part S-C : Les souscriptions s'effectuent en millième de part au-delà des minima de souscriptions. Les rachats s'effectuent en millième de part.

Le 06 décembre 2016 Ajout Valeur liquidative d'origine : tableau (0,2) Part S-C : 1 000,00 euros

Le 06 décembre 2016 Ajout Devise de libellé des parts : tableau (0,2) Part S-C : Euro

Le 06 décembre 2016 Ajout Devise de libellé des parts : tableau (0,2) Part S-C : Capitalisation

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Le 06 décembre 2016 Ajout Affectation des plus-values nettes réalisées : tableau (0,2) Part S-C : Capitalisation

Le 06 décembre 2016 Ajout Affectation du résultat net : tableau (0,2) Part S-C : non applicable

Le 06 décembre 2016 Ajout - Commissions de souscription et de rachat : tableau (2,3) Part S-C : 10,00% maximum

Le 06 décembre 2016 Ajout - Commissions de souscription et de rachat : tableau (2,7) Part S-C : Néant

Le 06 décembre 2016 Ajout - Frais de fonctionnement et de gestion : tableau (3,3) Part S-C : 0,10% TTC maximum

Le 06 décembre 2016 Ajout - Frais de fonctionnement et de gestion : tableau (3,8) Part S-C : 30,00% de la différence entre l'actif valorisé et l'actif de référence

Le 06 décembre 2016 Modification - Commission de surperformance : La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre l'actif valorisé (net de frais de gestion fixes) du portefeuille et « l'actif de référence ». Cet actif de référence représente l'actif du portefeuille, mouvementé des montants de souscriptions/rachats à chaque valorisation, et valorisé selon la performance du taux de référence. Le taux de référence est identique à l'objectif de gestion associé à chaque part soit : - Eonia capitalisé méthode OIS + 0,50% après prise en compte des frais de gestion maximum pour la part I et la part S - Eonia capitalisé méthode OIS + 0,30% après prise en compte des frais de gestion maximum pour la part P. La performance du fonds commun de placement est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative. La période d'observation débutera lors du calcul de la première valeur liquidative du mois d'octobre et se terminera à la dernière valeur liquidative du mois de septembre de chaque année. Pour la part S, exceptionnellement, pour l'année 2016, la période d'observation débutera à la date de création de la part S (soit le 6 décembre 2016) et se terminera à la fin de l'arrêté comptable de septembre 2018. Ainsi, à chaque calcul de valeur liquidative, l'actif valorisé est comparé à l'actif de référence : - si l'actif valorisé du Fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, une provision de 30% de l'écart entre ces deux actifs est constituée; - si l'actif valorisé du fonds est inférieur à celui de l'actif de référence, aucune provision n'est constituée et toute provision passée précédemment est réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Une commission de surperformance est définitivement perçue à la clôture de chaque période d'observation si et seulement si, sur cette période, l'actif valorisé du Fonds est supérieur à celui de l'actif de référence lors de la dernière valeur liquidative. Ainsi, la commission de gestion variable perçue par la société de gestion correspond à la provision constituée lors de la dernière valeur liquidative. En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Le 06 décembre 2016 Modification Opérations de prêts de titres et de mises en pension : Sélection des intermédiaires La société de gestion met en œuvre une politique de sélection d'intermédiaires notamment lorsqu'elle conclut des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et certains dérivés tels que les contrats d'échange sur rendement global (TRS). La sélection des brokers et intermédiaires financiers s'opère de façon rigoureuse parmi les intermédiaires réputés de la place sur la base de plusieurs critères liés à la fourniture de services de Recherche (analyse financière fondamentale, information sur les sociétés, valeur ajoutée des interlocuteurs, bien-fondé des recommandations, etc ...) ou de services d'Exécution (accès et informations sur les marchés, coûts des transactions, prix d'exécution, bon dénouement des opérations, etc...). Ne sont sélectionnés que les établissements financiers d'un pays de l'OCDE dont la notation minimale pourrait aller de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's lors de la mise en place de la transaction ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la société de gestion. Par ailleurs, chacune des contreparties retenues sera analysée sur la base de critères propres au Département des Risques tels que la stabilité financière, la notation, l'exposition, le type d'activité, les antécédents, etc ... La liste des contreparties autorisées est revue annuellement. Elle implique les différents acteurs des Départements fronts et supports du groupe Amundi. Les brokers et intermédiaires financiers sélectionnés font l'objet d'un suivi régulier conformément à la Politique d'Exécution de la société de gestion.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Le 06 décembre 2016 Modification VII - REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS Date de mise à jour du prospectus : 6 décembre 2016

Le 30 décembre 2016 Modification OPCVM relevant de la directive 2014/91/UE OPCVM relevant de la directive 2014/91/UE

Le 30 décembre 2016 Modification Dépositaire, Conservateur et Gestionnaire du passif : CACEIS BANK France, Société Anonyme Siège social : 1-3 Place Valhubert - 75013 Paris Activité principale : Banque et prestataire de services d'investissement agréé par le CECEI le 1^{er} avril 2005

Le 30 décembre 2016 Ajout Dépositaire, Conservateur et Gestionnaire du passif : Au regard des missions réglementaires et contractuellement confiées par la société de gestion, le dépositaire a pour activité principale la garde des actifs de l'OPCVM, le contrôle de la régularité des décisions de la société de gestion ainsi que le suivi des flux de liquidité de l'OPCVM.

Le 30 décembre 2016 Ajout Dépositaire, Conservateur et Gestionnaire du passif : Le dépositaire et la société de gestion appartiennent au même groupe; ainsi, et conformément à la réglementation applicable, ils ont mis en place une politique d'identification et de prévention des conflits d'intérêts. Si un conflit d'intérêt ne peut être évité, la société de gestion et le dépositaire prennent toutes les mesures nécessaires pour gérer, suivre et signaler ce conflit d'intérêt.

Le 30 décembre 2016 Ajout Dépositaire, Conservateur et Gestionnaire du passif : La description des fonctions de garde déléguées, la liste des délégataires et sous délégataires du dépositaire et l'information relative aux conflits d'intérêt susceptibles de résulter de ces délégations sont disponibles sur son site internet : www.caceis.com ou gratuitement sur simple demande écrite. Des informations actualisées sont mises à disposition des porteurs sur demande.

Le 30 décembre 2016 Modification Etablissement en charge de la centralisation des ordres de souscription et de rachat par délégation de la société de gestion : CACEIS BANK France, Société Anonyme Siège social : 1-3 Place Valhubert - 75013 Paris Activité principale : Banque et prestataire de services d'investissement agréé par le CECEI le 1^{er} avril 2005

Le 30 décembre 2016 Ajout Etablissement en charge de la centralisation des ordres de souscription et de rachat par délégation de la société de gestion : Le dépositaire est également chargé, par délégation de la société de gestion, de la tenue du passif de l'OPCVM, qui recouvre la centralisation des ordres de souscription et de rachat des parts ainsi que la tenue du compte émission des parts .

Le 30 décembre 2016 Modification Opérations de prêts de titres et de mises en pension : Sélection des intermédiaires La société de gestion met en œuvre une politique de sélection d'intermédiaires notamment lorsqu'elle conclut des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et certains dérivés tels que les contrats d'échange sur rendement global (TRS). La sélection des brokers et intermédiaires financiers s'opère de façon rigoureuse parmi les intermédiaires réputés de la place sur la base de plusieurs critères liés à la fourniture de services de Recherche (analyse financière fondamentale, information sur les sociétés, valeur ajoutée des interlocuteurs, bien-fondé des recommandations, etc ...) ou de services d'Exécution (accès et informations sur les marchés, coûts des transactions, prix d'exécution, bon dénouement des opérations, etc...). Ne sont sélectionnés que les établissements financiers d'un pays de l'OCDE dont la notation minimale pourrait aller de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's lors de la mise en place de la transaction ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la société de gestion. Par ailleurs, chacune des contreparties retenues sera analysée sur la base de critères propres au Département des Risques tels que la stabilité financière, la notation, l'exposition, le type d'activité, les antécédents, etc ... La liste des contreparties autorisées est revue annuellement. Elle implique les différents acteurs des Départements fronts et supports du groupe Amundi. Les brokers et intermédiaires financiers sélectionnés font l'objet d'un suivi régulier conformément à la Politique d'Exécution de la société de gestion.

Le 30 décembre 2016 Ajout IV - INFORMATIONS D'ORDRE COMMERCIAL La société de gestion peut transmettre, directement ou indirectement, la composition de l'actif de l'OPCVM aux porteurs de l'OPCVM ayant la qualité d'investisseurs professionnels relevant du contrôle de l'ACPR, de l'AMF ou des autorités

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

européennes équivalentes, pour les seuls besoins de calcul des exigences réglementaires liées à la directive Solvabilité II. Cette transmission a lieu, le cas échéant, dans un délai qui ne peut être inférieur à 48 heures après la publication de la valeur liquidative.

Le 30 décembre 2016 Ajout IV - INFORMATIONS D'ORDRE COMMERCIAL Transmission de la composition du portefeuille de l'OPCVM :

Le 30 décembre 2016 Ajout VI – RISQUE GLOBAL La politique de rémunération est disponible sur le site www.bft-im.com ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

Le 30 décembre 2016 Ajout VI – RISQUE GLOBAL La politique de rémunération est adoptée et supervisée par le Conseil d'Administration d'Amundi, société de tête du groupe Amundi.

Le 30 décembre 2016 Ajout VI – RISQUE GLOBAL Par ailleurs, la société de gestion a mis en place les mesures adéquates en vue de prévenir les conflits d'intérêt.

Le 30 décembre 2016 Ajout VI – RISQUE GLOBAL Cette politique de rémunération a été définie au regard de la stratégie économique, des objectifs, des valeurs et intérêts du groupe, des sociétés de gestion faisant partie du groupe, des OPCVM gérés par les sociétés du groupe et de leurs porteurs. L'objectif de cette politique est de ne pas encourager une prise de risque excessive en allant, notamment, à l'encontre du profil de risque des OPCVM gérés.

Le 30 décembre 2016 Ajout VI – RISQUE GLOBAL Le groupe Amundi a mis en place une politique de rémunération adaptée à son organisation et à ses activités. Cette politique a pour objet d'encadrer les pratiques concernant les différentes rémunérations des salariés ayant un pouvoir décisionnaire, de contrôle ou de prise de risque au sein du groupe.

Le 30 décembre 2016 Ajout VI – RISQUE GLOBAL La société de gestion a adopté la politique de rémunération du groupe Amundi, dont elle fait partie.

Le 30 décembre 2016 Ajout VIII - REMUNERATION VIII - REMUNERATION

Le 30 décembre 2016 Modification VII - REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS Date de mise à jour du prospectus : 30 décembre 2016

Le 31 janvier 2017 Suppression Dépositaire, Conservateur et Gestionnaire du passif : CACEIS BANK, Société Anonyme Siège social : 1-3 Place Valhubert - 75013 Paris Activité principale : Banque et prestataire de services d'investissement agréé par le CECEI le 1^{er} avril 2005

Le 31 janvier 2017 Suppression Etablissement en charge de la centralisation des ordres de souscription et de rachat par délégation de la société de gestion : CACEIS BANK, Société Anonyme Siège social : 1-3 Place Valhubert - 75013 Paris Activité principale : Banque et prestataire de services d'investissement agréé par le CECEI le 1^{er} avril 2005

Le 31 janvier 2017 Suppression Date et périodicité d'établissement de la valeur liquidative : CACEIS Bank, Banque et prestataire de services d'investissement agréé par le CECEI le 1^{er} avril 2005 Siège social : 1-3, Place Valhubert - 75013 Paris

Le 31 janvier 2017 Suppression Date et périodicité d'établissement de la valeur liquidative : L'attention des porteurs est attirée sur le fait que les ordres transmis à des commercialisateurs autres que les établissements mentionnés ci-dessus doivent tenir compte du fait que l'heure limite de centralisation des ordres s'applique auxdits commercialisateurs vis-à-vis de CACEIS Bank. En conséquence, ces commercialisateurs peuvent appliquer leur propre heure limite, antérieure à celle mentionnée ci-dessus, afin de tenir compte de leur délai de transmission des ordres à CACEIS Bank.

Le 31 janvier 2017 Modification Opérations de prêts de titres et de mises en pension : Sélection des intermédiaires La société de gestion met en oeuvre une politique de sélection d'intermédiaires notamment

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

lorsqu'elle conclut des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et certains dérivés tels que les contrats d'échange sur rendement global (TRS). La sélection des brokers et intermédiaires financiers s'opère de façon rigoureuse parmi les intermédiaires réputés de la place sur la base de plusieurs critères liés à la fourniture de services de Recherche (analyse financière fondamentale, information sur les sociétés, valeur ajoutée des interlocuteurs, bien-fondé des recommandations, etc ...) ou de services d'Exécution (accès et informations sur les marchés, coûts des transactions, prix d'exécution, bon dénouement des opérations, etc...). Ne sont sélectionnés que les établissements financiers d'un pays de l'OCDE dont la notation minimale pourrait aller de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's lors de la mise en place de la transaction ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la société de gestion. Par ailleurs, chacune des contreparties retenues sera analysée sur la base de critères propres au Département des Risques tels que la stabilité financière, la notation, l'exposition, le type d'activité, les antécédents, etc ... La liste des contreparties autorisées est revue annuellement. Elle implique les différents acteurs des Départements fronts et supports du groupe Amundi. Les brokers et intermédiaires financiers sélectionnés font l'objet d'un suivi régulier conformément à la Politique d'Exécution de la société de gestion.

Le 31 janvier 2017 Modification VII - REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS
Date de mise à jour du prospectus : 31 janvier 2017

Le 09 mai 2017 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (0,2) Part O-C

Le 09 mai 2017 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (1,2) FR0013254521

Le 09 mai 2017 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (2,2) Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Le 09 mai 2017 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (3,2) Euro

Le 09 mai 2017 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (4,2) 1 Part(s)

Le 09 mai 2017 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (5,2) 1 millième de part

Le 09 mai 2017 Ajout Synthèse de l'offre de gestion : tableau (6,2) Part réservée aux OPC gérés par le groupe Amundi

Le 09 mai 2017 Ajout Décimalisation : tableau (0,1) Pour la part O-C, Les souscriptions s'effectuent en millième de part au-delà des minima de souscriptions. Les rachats s'effectuent en millième de part.

Le 09 mai 2017 Ajout Code ISIN : tableau (1,0) Part O-C

Le 09 mai 2017 Ajout Code ISIN : tableau (1,1) FR0013254521

Le 09 mai 2017 Modification Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type : Part P : Tous souscripteurs, plus particulièrement les personnes physiques Part I : Tous souscripteurs, plus particulièrement les investisseurs institutionnels Part S : Tous souscripteurs, plus particulièrement les investissements directs et indirects liés aux OPC d'épargne salariale de classification AMF « obligations et autres titres de créance libellés en euro », et aux OPC ou mandats dédiés à l'épargne retraite collective (notamment les articles 39 et 83 du CGI) et fonds de pension régis par la Directive IORP (2003/41/CE), gérés ou promus par les sociétés du groupe Crédit Agricole Part O : Part réservée aux OPC gérés par le groupe Amundi. Le FCP est destiné aux investisseurs recherchant une rémunération de leurs liquidités supérieure à celle d'un OPC monétaire euro ayant une durée de placement conseillée plus longue et acceptant en contrepartie une volatilité supérieure.

Le 09 mai 2017 Ajout Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type : La durée minimale de placement recommandée est de 12 mois. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPC dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins d'argent actuels et à 12 mois, mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également recommandé de diversifier

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPC. D'une manière générale, il est recommandé au souscripteur de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul placement. Tout investisseur est donc invité à étudier sa situation particulière avec son conseiller en gestion de patrimoine habituel.

Le 09 mai 2017 Ajout Montant minimum de la première souscription : tableau (0,1) Part O-C : 1 Part(s)

Le 09 mai 2017 Ajout Montant minimum des parts souscrites ultérieurement : tableau (0,1) Part O-C : 1 millième de part

Le 09 mai 2017 Ajout Décimalisation : tableau (0,1) Part O-C : Les souscriptions s'effectuent en millième de part au-delà des minima de souscriptions. Les rachats s'effectuent en millième de part.

Le 09 mai 2017 Ajout Valeur liquidative d'origine : tableau (0,1) Part O-C : 100 000,00 euros

Le 09 mai 2017 Ajout Devise de libellé des parts : tableau (0,1) Part O-C : Euro

Le 09 mai 2017 Ajout Devise de libellé des parts : tableau (0,1) Part O-C : Capitalisation

Le 09 mai 2017 Ajout Affectation des plus-values nettes réalisées : tableau (0,1) Part O-C : Capitalisation

Le 09 mai 2017 Ajout Affectation du résultat net : tableau (0,1) Part O-C : non applicable

Le 09 mai 2017 Ajout - Commissions de souscription et de rachat : tableau (2,2) Part O-C : 10,00% maximum

Le 09 mai 2017 Ajout - Commissions de souscription et de rachat : tableau (2,7) Part O-C : Néant

Le 09 mai 2017 Ajout - Frais de fonctionnement et de gestion : tableau (3,2) Part O-C : 0,10% TTC maximum

Le 09 mai 2017 Ajout - Frais de fonctionnement et de gestion : tableau (3,8) Part O-C : Néant

Le 09 mai 2017 Modification Opérations de prêts de titres et de mises en pension : Sélection des intermédiaires La société de gestion met en œuvre une politique de sélection d'intermédiaires notamment lorsqu'elle conclut des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et certains dérivés tels que les contrats d'échange sur rendement global (TRS). La sélection des brokers et intermédiaires financiers s'opère de façon rigoureuse parmi les intermédiaires réputés de la place sur la base de plusieurs critères liés à la fourniture de services de Recherche (analyse financière fondamentale, information sur les sociétés, valeur ajoutée des interlocuteurs, bien-fondé des recommandations, etc ...) ou de services d'Exécution (accès et informations sur les marchés, coûts des transactions, prix d'exécution, bon dénouement des opérations, etc...). Ne sont sélectionnés que les établissements financiers d'un pays de l'OCDE dont la notation minimale pourrait aller de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's lors de la mise en place de la transaction ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la société de gestion. Par ailleurs, chacune des contreparties retenues sera analysée sur la base de critères propres au Département des Risques tels que la stabilité financière, la notation, l'exposition, le type d'activité, les antécédents, etc ... La liste des contreparties autorisées est revue annuellement. Elle implique les différents acteurs des Départements fronts et supports du groupe Amundi. Les brokers et intermédiaires financiers sélectionnés font l'objet d'un suivi régulier conformément à la Politique d'Exécution de la société de gestion.

Le 09 mai 2017 Modification VII - REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS
Date de mise à jour du prospectus : 9 mai 2017

Le 26 juin 2017 Ajout OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE complétée par la directive 2014/91/UE
OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE complétée par la directive 2014/91/UE

Le 26 juin 2017 Ajout Indicateur de référence : Nature des garanties financières : Dans le cadre des

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, l'OPCVM peut recevoir à titre de garantie (appelé collatéral) des titres et des espèces. Les titres reçus en garantie doivent respecter des critères définis par la société de gestion. Ils doivent être : - liquides, - cessibles à tout moment, - diversifiés, dans le respect des règles d'éligibilité, d'exposition et de diversification de l'OPCVM, - émis par un émetteur qui n'est pas une entité de la contrepartie ou de son groupe. Pour les obligations, les titres seront en outre émis par des émetteurs localisés dans l'OCDE et de haute qualité dont la notation minimale pourrait aller de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la société de gestion. Les titres obligataires doivent avoir une échéance maximale de 50 ans. Les critères décrits ci-dessus sont détaillés dans une politique Risques consultable sur le site internet de la société de gestion : www.bft-im.com et pourront faire l'objet de modifications notamment en cas de circonstances de marché exceptionnelles. Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées. Réutilisation du collatéral espèces reçu : Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti en dépôts, en obligations d'Etat, en opérations de prises en pension ou en OPCVM monétaires court terme conformément à la Politique Risques de la société de gestion. Réutilisation du collatéral titres reçu : Non autorisé : Les titres reçus en collatéral ne pourront être vendus, réinvestis ou remis en garantie.

Le 26 juin 2017 Modification 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) :

Le 26 juin 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (0,0) Typologie d'opérations

Le 26 juin 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (1,0) Prises en pension

Le 26 juin 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (2,0) Mises en pension

Le 26 juin 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (3,0) Prêts de titres

Le 26 juin 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (4,0) Emprunts de titres

Le 26 juin 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (0,1) Proportion maximum de l'actif net

Le 26 juin 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (1,1) 100%

Le 26 juin 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (2,1) 100%

Le 26 juin 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

global (TRS)) : tableau (3,1) 0%

Le 26 juin 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (4,1) 0%

Le 26 juin 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (0,2) Proportion attendue de l'actif net

Le 26 juin 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (1,2) 25%

Le 26 juin 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (2,2) 25%

Le 26 juin 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (3,2) 0%

Le 26 juin 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (4,2) 0%

Le 26 juin 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : Récapitulatif des proportions utilisées :

Le 26 juin 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : Nature des opérations utilisées : prises et mises en pension par référence au code monétaire et financier prêts et emprunts de titres par référence au code monétaire et financier Ces opérations porteront sur l'ensemble des actifs autorisés hors OPC tel que décrits au point 2. "Actifs utilisés (hors dérivés intégrés)". Ces actifs sont conservés auprès du Dépositaire. Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion: gestion de la trésorerie : au travers de la prise en pension des titres optimisation des revenus de l'OPCVM contribution éventuelle à l'effet de levier de l'OPCVM Le risque global du fonds issu des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres est limité à 100% de l'actif net. Le risque global lié aux dérivés et aux opérations d'acquisition et cession temporaire de titres est limitée à 100% de l'actif net. La somme de l'exposition du portefeuille à l'ensemble des risques résultant du risque global et des positions en titres vifs n'excède pas 200% de l'actif net.

Le 26 juin 2017 Ajout 5. Dépôts Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion : couverture ou exposition du risque de taux couverture du risque de change couverture ou arbitrage du risque de crédit reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, aux risques mentionnés ci-dessus L'OPCVM peut conclure des dérivés de crédit (Credit Default Swaps) soit pour se protéger contre le risque de crédit ou la défaillance d'un émetteur, soit dans le cadre de stratégies d'arbitrage, afin d'anticiper les variations à la hausse ou à la baisse de ces instruments ou pour exploiter des disparités pour un même émetteur entre le marché du risque de crédit et celui du titre ou entre deux émetteurs. L'achat de protection réduit le risque du portefeuille tandis que la vente de protection, qui conduit à répliquer synthétiquement la détention d'un titre physique, génère un risque équivalent à celui existant en cas de détention directe du titre. Ainsi, à l'instar de la défaillance d'un émetteur du portefeuille, celle d'un émetteur sous-jacent à un dérivé de crédit aura un impact sur la valeur liquidative. Les CDS portent sur des signatures dont les notations sont en conformité avec celles décrites au point « Instruments du marché monétaire et obligataire » ci-dessus. Les swaps et les futures de taux sont utilisés pour couvrir ou exposer le portefeuille face à l'évolution des taux d'intérêt. Les swaps de change sont utilisés pour couvrir intégralement l'exposition

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

provenant du portefeuille titre. Les swaps et les futures de taux peuvent être utilisés en vue d'arbitrer la sensibilité entre différentes maturités de la courbe des taux. Le risque global du fonds issu des dérivés est limité à 100% de l'actif net. 4. Description des titres intégrant des dérivés L'OPCVM n'a pas pour objet de chercher à acquérir directement des actifs de cette nature.

Le 26 juin 2017 Modification 5. Dépôts Nature des instruments utilisés : futures : sur taux options : devises, taux swaps : change, taux et TRS (Total Return Swap) change à terme dérivés de crédit : Credit Default Swap

Le 26 juin 2017 Ajout Stratégie d'investissement : Risque juridique : l'utilisation des acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou contrats d'échange sur rendement global (TRS) peut entraîner un risque juridique, notamment relatif aux contrats.

Le 26 juin 2017 Ajout Stratégie d'investissement : Risque de liquidité lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou contrats d'échange sur rendement global (TRS) : L'OPCVM peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titre et/ou de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Le 26 juin 2017 Modification Stratégie d'investissement : Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés. - Risque de perte de capital : l'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué. Les principaux risques liés à la classification sont : - Risque de taux : il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts. Il est mesuré par la sensibilité. En période de forte hausse des taux d'intérêts, la valeur liquidative pourra baisser de manière sensible. - Risque de crédit : il s'agit du risque de baisse des titres émis par un émetteur privé ou public ou de défaut de ce dernier. En fonction du sens des opérations de l'OPCVM, la baisse (en cas d'achat) ou la hausse (en cas de vente) de la valeur des titres de créance sur lesquels est exposé l'OPCVM peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative. Les principaux risques spécifiques liés à la gestion sont : - Risque lié à l'utilisation d'obligations subordonnées privées : Il s'agit du risque lié aux caractéristiques de paiement du titre en cas de défaut de l'émetteur : l'OPC qui s'expose à un titre subordonné ne sera pas prioritaire et le remboursement du capital ainsi que le paiement des coupons seront "subordonnés" à ceux des autres créanciers détenteurs d'obligations de rang supérieur; ainsi, le remboursement de son titre peut être partiel ou nul. L'utilisation d'obligations subordonnées peut entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus importante que celui lié aux autres obligations de l'émetteur. - Risque discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire appliqué au fonds repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment dans les valeurs les plus performantes. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du fonds peut, en outre, avoir une performance négative. - Risque lié à la sur exposition : l'OPCVM peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés) afin de générer de la sur exposition et ainsi porter l'exposition de l'OPCVM au-delà de l'actif net. En fonction du sens des opérations de l'OPCVM, la baisse (en cas d'achat d'exposition) ou la hausse du sous-jacent du dérivé (en cas de vente d'exposition) peut augmenter le risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM par rapport au risque lié à l'investissement dans les titres (hors dérivés) du portefeuille. - Risque lié à l'arbitrage : L'arbitrage est une technique consistant à profiter d'écarts de cours constatés (ou anticipés) entre marchés et/ou secteurs et/ou titres et/ou devises et/ou instruments.. En cas d'évolution défavorable de ces arbitrages (hausse des opérations vendeuses et/ou baisse des opérations acheteuses), la valeur liquidative de l'OPCVM pourra baisser. Les autres risques sont : - Risque lié à l'utilisation de titres spéculatifs (haut rendement) : cet OPCVM doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important. - Risque de contrepartie : L'OPCVM a recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou à des dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global. Ces opérations, conclues avec une contrepartie, exposent l'OPCVM à un risque de défaillance et/ou de non-exécution du contrat d'échange de la part de celle-ci, qui pourront avoir un impact significatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM. Ce risque pourrait ne pas être, le

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

cas échéant, compensé par les garanties financières reçues. - Risque de liquidité : l'OPCVM est exposé au risque de liquidité du fait que les marchés sur lesquels le fonds intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquels le fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions. - Risque de change (résiduel) : il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Le 26 juin 2017 Modification Opérations de prêts de titres et de mises en pension : Sélection des intermédiaires La société de gestion met en œuvre une politique de sélection d'intermédiaires notamment lorsqu'elle conclut des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et certains dérivés tels que les contrats d'échange sur rendement global (TRS). La sélection des brokers et intermédiaires financiers s'opère de façon rigoureuse parmi les intermédiaires réputés de la place sur la base de plusieurs critères liés à la fourniture de services de Recherche (analyse financière fondamentale, information sur les sociétés, valeur ajoutée des interlocuteurs, bien-fondé des recommandations, etc ...) ou de services d'Exécution (accès et informations sur les marchés, coûts des transactions, prix d'exécution, bon dénouement des opérations, etc...). Ne sont sélectionnés que les établissements financiers d'un pays de l'OCDE dont la notation minimale pourrait aller de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's lors de la mise en place de la transaction ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la société de gestion. Par ailleurs, chacune des contreparties retenues sera analysée sur la base de critères propres au Département des Risques tels que la stabilité financière, la notation, l'exposition, le type d'activité, les antécédents, etc ... La liste des contreparties autorisées est revue annuellement. Elle implique les différents acteurs des Départements fronts et supports du groupe Amundi. Les brokers et intermédiaires financiers sélectionnés font l'objet d'un suivi régulier conformément à la Politique d'Exécution de la société de gestion.

Le 26 juin 2017 Ajout VIII - REMUNERATION Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage. Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement. Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans l'OPC. Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC. Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel. En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille. Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Le 26 juin 2017 Ajout VIII - REMUNERATION Mécanisme du Swing Pricing

Le 26 juin 2017 Modification VIII - REMUNERATION Principe Les conventions générales comptables sont appliquées dans le respect des principes : de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, d'indépendance des exercices. La méthode de base retenue, pour l'enregistrement des éléments d'actifs en comptabilité, est la méthode des coûts historiques, sauf en ce qui concerne l'évaluation du portefeuille. Règles d'évaluation des actifs Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous : Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger, sont évaluées au prix du marché. L'évaluation au prix du marché de référence est effectuée selon les modalités arrêtées au dernier cours de bourse. Les différences entre les cours de Bourse utilisés lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières constituant le portefeuille, sont enregistrées dans un compte "Différences d'estimation". Toutefois : Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

l'occasion de ses contrôles. Les Titres de Créances Négociables et assimilés sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur : TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) TCN swapés : valorisés selon la courbe OIS (Overnight Indexed Swaps) les TCN d'une durée de vie supérieure à trois mois (OPC monétaires) : valorisés selon la courbe OIS (Overnight Indexed Swaps) TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues. Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire. Les bons du Trésor sont valorisés au taux du marché, communiqué quotidiennement par les Spécialistes en Valeurs du Trésor. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la Société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ils sont évalués en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes. Les parts ou actions de fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou, le cas échéant, sur la base d'estimations disponibles sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion. Les liquidités, dépôts et instruments financiers détenus en portefeuille et libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité de l'OPCVM sur la base des taux de change au jour de l'évaluation. Les valeurs mobilières qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évaluées en conformité avec la réglementation en vigueur, les modalités d'application étant arrêtées par la Société de gestion. Les titres reçus en pension sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique "Créances représentatives des titres reçus en pensions" pour leurs montants prévus dans les contrats, majorés des intérêts à recevoir. Les titres donnés en pension inscrits en portefeuille acheteur sont valorisés au cours de Bourse. Les intérêts à recevoir et à payer pour les opérations de pension, sont calculés au prorata temporis. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur, à la valeur fixée au contrat, majorée des intérêts à payer. Au dénouement, les intérêts encaissés et décaissés sont comptabilisés en revenus de créances. Les titres prêtés sont valorisés au prix du marché. L'indemnité encaissée y afférent est enregistrée en revenus de créances. Les intérêts courus sont inclus dans la valeur boursière des titres prêtés. Les opérations portant sur des instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociées sur des marchés organisés français ou étrangers sont valorisées à la valeur de marché selon les modalités arrêtées par la Société de gestion. Les contrats sur marchés à terme sont valorisés au cours de compensation. Valorisation des garanties financières : Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix du marché (mark-to-market). Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées. Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat-cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la société de gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement. Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisées à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de gestion. Les contrats d'échanges de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature. Méthode de comptabilisation Les entrées et cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. L'option retenue pour la comptabilisation du revenu est celle du revenu encaissé. Les revenus sont constitués par : les revenus des valeurs mobilières, les dividendes et intérêts encaissés au taux de la devise, pour les valeurs étrangères, la rémunération des liquidités en devises, les revenus de prêts et pensions de titres et autres placements. De ces revenus sont déduits : les frais de gestion, les frais financiers et charges sur prêts et emprunts de titres et autres placements. Engagements hors bilan Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante. Compte de régularisation des revenus Les comptes de régularisation des revenus ont pour effet de respecter l'égalité des porteurs par rapport aux revenus acquis, quelle que soit la date de souscription ou de rachat.

Le 26 juin 2017 Modification VII - REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS
Date de mise à jour du prospectus : 26 juin 2017

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Le 26 juin 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : Emprunt de titre valeur attendue estimée 0

Le 26 juin 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : Emprunt de titre maximum 0

Le 26 juin 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : Mise en pension attendue estimée 25

Le 26 juin 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : Mise en pension Valeur maximum 100

Le 26 juin 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : Prêt de titre valeur attendue estimée 0

Le 26 juin 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : Prêt de titre maximum 0

Le 26 juin 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : Prise en pension attendue estimée 25

Le 26 juin 2017 Ajout 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : Prise en pension maximum 100

Le 20 juillet 2017 Modification 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (3,1) 90%

Le 20 juillet 2017 Modification 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (4,1) 20%

Le 20 juillet 2017 Modification 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (3,2) 22.5%

Le 20 juillet 2017 Modification 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : tableau (4,2) 5%

Le 20 juillet 2017 Modification Opérations de prêts de titres et de mises en pension : Sélection des intermédiaires La société de gestion met en œuvre une politique de sélection d'intermédiaires notamment lorsqu'elle conclut des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et certains dérivés tels que les contrats d'échange sur rendement global (TRS). La sélection des brokers et intermédiaires financiers s'opère de façon rigoureuse parmi les intermédiaires réputés de la place sur la base de plusieurs critères liés à la fourniture de services de Recherche (analyse financière fondamentale, information sur les sociétés, valeur ajoutée des interlocuteurs, bien-fondé des recommandations, etc ...) ou de services d'Exécution (accès et informations sur les marchés, coûts des transactions, prix d'exécution, bon dénouement des

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

opérations, etc...). Ne sont sélectionnés que les établissements financiers d'un pays de l'OCDE dont la notation minimale pourrait aller de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's lors de la mise en place de la transaction ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la société de gestion. Par ailleurs, chacune des contreparties retenues sera analysée sur la base de critères propres au Département des Risques tels que la stabilité financière, la notation, l'exposition, le type d'activité, les antécédents, etc ... La liste des contreparties autorisées est revue annuellement. Elle implique les différents acteurs des Départements fronts et supports du groupe Amundi. Les brokers et intermédiaires financiers sélectionnés font l'objet d'un suivi régulier conformément à la Politique d'Exécution de la société de gestion.

Le 20 juillet 2017 Modification VII - REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS
Date de mise à jour du prospectus : 20 juillet 2017

Le 20 juillet 2017 Modification 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : Emprunt de titre valeur attendue estimée 5

Le 20 juillet 2017 Modification 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : Emprunt de titre maximum 20

Le 20 juillet 2017 Modification 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : Prêt de titre valeur attendue estimée 22.5

Le 20 juillet 2017 Modification 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : Prêt de titre maximum 90

Le 15 septembre 2017 Suppression Etablissement en charge de la centralisation des ordres de souscription et de rachat par délégation de la société de gestion : Le dépositaire est également chargé, par délégation de la société de gestion, de la tenue du passif de l'OPCVM, qui recouvre la centralisation des ordres de souscription et de rachat des parts ainsi que la tenue du compte émission des parts.

Le 15 septembre 2017 Modification 8- Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global (TRS)) : Nature des opérations utilisées : prises et mises en pension par référence au code monétaire et financier prêts et emprunts de titres par référence au code monétaire et financier Ces opérations porteront sur les actifs éligibles au sens de la réglementation. Ces actifs sont conservés auprès du Dépositaire. Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion: gestion de la trésorerie : au travers de la prise en pension des titres optimisation des revenus de l'OPCVM contribution éventuelle à l'effet de levier de l'OPCVM Le risque global du fonds issu des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres est limité à 100% de l'actif net. Le risque global liés aux dérivés et aux opérations d'acquisition et cession temporaire de titres est limitée à 100% de l'actif net. La somme de l'exposition du portefeuille à l'ensemble des risques résultant du risque global et des positions en titres vifs n'excède pas 200% de l'actif net.

Le 15 septembre 2017 Ajout Stratégie d'investissement : Risque de contrepartie : L'OPCVM a recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou à des dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global. Ces opérations, conclues avec une contrepartie, exposent l'OPCVM à un risque de défaillance et/ou de non-exécution du contrat d'échange de la part de celle-ci, qui pourront avoir un impact significatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM. Ce risque pourrait ne pas être, le cas échéant, compensé par les garanties financières reçues.

Le 15 septembre 2017 Suppression Stratégie d'investissement : Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés. - Risque de perte de capital : l'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué. Les principaux risques liés à la classification sont :

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

- Risque de taux : il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts. Il est mesuré par la sensibilité. En période de forte hausse des taux d'intérêts, la valeur liquidative pourra baisser de manière sensible. - Risque de crédit : il s'agit du risque de baisse des titres émis par un émetteur privé ou public ou de défaut de ce dernier. En fonction du sens des opérations de l'OPCVM, la baisse (en cas d'achat) ou la hausse (en cas de vente) de la valeur des titres de créance sur lesquels est exposé l'OPCVM peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative. Les principaux risques spécifiques liés à la gestion sont : - Risque lié à l'utilisation d'obligations subordonnées privées : Il s'agit du risque lié aux caractéristiques de paiement du titre en cas de défaut de l'émetteur : l'OPC qui s'expose à un titre subordonné ne sera pas prioritaire et le remboursement du capital ainsi que le paiement des coupons seront "subordonnés" à ceux des autres créanciers détenteurs d'obligations de rang supérieur; ainsi, le remboursement de son titre peut être partiel ou nul. L'utilisation d'obligations subordonnées peut entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus importante que celui lié aux autres obligations de l'émetteur. - Risque discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire appliqué au fonds repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment dans les valeurs les plus performantes. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du fonds peut, en outre, avoir une performance négative. - Risque lié à la sur exposition : l'OPCVM peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés) afin de générer de la sur exposition et ainsi porter l'exposition de l'OPCVM au-delà de l'actif net. En fonction du sens des opérations de l'OPCVM, la baisse (en cas d'achat d'exposition) ou la hausse du sous-jacent du dérivé (en cas de vente d'exposition) peut augmenter le risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM par rapport au risque lié à l'investissement dans les titres (hors dérivés) du portefeuille. - Risque lié à l'arbitrage : L'arbitrage est une technique consistant à profiter d'écart de cours constatés (ou anticipé) entre marchés et/ou secteurs et/ou titres et/ou devises et/ou instruments.. En cas d'évolution défavorable de ces arbitrages (hausse des opérations vendeuses et/ou baisse des opérations acheteuses), la valeur liquidative de l'OPCVM pourra baisser. Les autres risques sont : - Risque lié à l'utilisation de titres spéculatifs (haut rendement) : cet OPCVM doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important. - Risque de liquidité : l'OPCVM est exposé au risque de liquidité du fait que les marchés sur lesquels le fonds intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquels le fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions. - Risque de change (résiduel) : il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Le 15 septembre 2017 Modification Opérations de prêts de titres et de mises en pension : Sélection des intermédiaires La société de gestion met en oeuvre une politique de sélection d'intermédiaires notamment lorsqu'elle conclut des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et certains dérivés tels que les contrats d'échange sur rendement global (TRS). La sélection des brokers et intermédiaires financiers s'opère de façon rigoureuse parmi les intermédiaires réputés de la place sur la base de plusieurs critères liés à la fourniture de services de Recherche (analyse financière fondamentale, information sur les sociétés, valeur ajoutée des interlocuteurs, bien-fondé des recommandations, etc ...) ou de services d'Exécution (accès et informations sur les marchés, coûts des transactions, prix d'exécution, bon dénouement des opérations, etc...). Ne sont sélectionnés que les établissements financiers d'un pays de l'OCDE dont la notation minimale pourrait aller de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's lors de la mise en place de la transaction ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la société de gestion. Par ailleurs, chacune des contreparties retenues sera analysée sur la base de critères propres au Département des Risques tels que la stabilité financière, la notation, l'exposition, le type d'activité, les antécédents, etc ... La liste des contreparties autorisées est revue annuellement. Elle implique les différents acteurs des Départements fronts et supports du groupe Amundi. Les brokers et intermédiaires financiers sélectionnés font l'objet d'un suivi régulier conformément à la Politique d'Exécution de la société de gestion.

Le 15 septembre 2017 Modification VII - REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS Date de mise à jour du prospectus : 15 septembre 2017

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif de l'OPC et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement de l'OPC.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Dans le cadre de son activité de gestion collective et individuelle, BFT Investment Managers doit se conformer à l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère. De par son statut de société de gestion de portefeuille, BFT Investment Managers n'est pas membre des marchés, mais transmet des ordres pour le compte des OPC et mandats gérés à des intermédiaires de marché agréés.

BFT Investment Managers, filiale d'Amundi Group, a confié l'ensemble de ses activités de transmission et d'exécution d'ordres à Amundi Intermédiation dans le cadre d'un contrat de prestation de services. Amundi Intermédiation est un établissement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de négociation et de réception/transmission d'ordres pour le compte de tiers portant sur l'ensemble des instruments financiers visés à l'article L.211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des intermédiaires s'effectue en concertation entre Amundi Intermédiation et BFT Investment Managers dans le cadre d'un Comité de sélection annuel auquel participe, entre autres, le responsable Conformité de BFT Investment Managers. La liste de sélection qui en résulte fait l'objet d'une révision au moins une fois par an.

Toutes les mesures sont prises pour que l'exécution des ordres soit faite au mieux de l'intérêt du client et favorise l'intégrité du marché en prenant en compte les critères énoncés tels que la sécurité opérationnelle, le prix, la liquidité, la vitesse, le coût, etc. en fonction de leur importance relative selon les différents types d'ordres transmis par nos gérants.

BFT Investment Managers a élaboré une « politique de sélection des intermédiaires et de transmission d'ordres » qui détaille les mesures prises pour assurer le traitement des ordres au mieux de l'intérêt des clients. Ce document est consultable sur le site Internet de BFT Investment Managers : www.bft-im.com

Droits de vote

La société de gestion agit en toutes circonstances pour le compte des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans l'OPC.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet www.bftgestion.fr, conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'AMF.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du Règlement général de l'AMF, les porteurs peuvent consulter sur le site www.bft-im.com le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice clos.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur, sur son site Internet www.bft-im.com des informations sur les modalités de prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement de l'OPC.

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de BFT Investment Managers (« BFT IM ») est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 10 février 2016, celui-ci a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2015 et sa conformité avec les principes de la Directive AIFM. La politique applicable au titre de l'exercice 2015 a été revue lors du Comité des Rémunérations du 10 février 2016 et reconduite en 2016.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2016, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Inspection Générale du Groupe.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2016, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par BFT IM à l'ensemble de son personnel (soit 42 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2016) s'est élevé à 4 977 308 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par BFT IM sur l'exercice : 3 695 975 euros, soit 74% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par BFT IM sur l'exercice : 1 281 333 euros, 26% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (4 personnes au 31 décembre 2016) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (3 personnes au 31 décembre 2016), le montant total des rémunérations (fixes et variables différés et non différés) versées à ces catégories de personnel n'est pas publié.

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en oeuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères financiers usuels :

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1 et 3 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1 et 3 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères non-financiers usuels :

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Innovation produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

2. Fonctions commerciales

Critères financiers usuels :

- Collecte nette ;
- Rentabilité ;
- Parts de marché, développement du portefeuille client.

Critères non-financiers usuels :

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Bonne prise en compte des intérêts du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment,

- La mise en place d'un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- La partie différée du bonus des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

- L'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Loi de Transition Energétique

AMUNDI met à la disposition des investisseurs les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG), sur son site internet www.amundi.com et dans le rapport annuel des OPC concernés.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



Fonds commun de placement BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Exercice clos le 30 septembre 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds commun de placement BFT CREDIT 12 MOIS ISR, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris la Défense, le 10 janvier 2017

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Youssef Boujanoui

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Comptes annuels

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Bilan Actif en EUR

Bilan Actif au 29/09/2017

Portefeuille : 870033 BFT CREDIT 12 MOIS ISR

	29/09/2017	30/09/2016
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	744 981 206,80	311 468 844,33
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	577 199 475,81	265 250 538,25
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	577 199 475,81	265 250 538,25
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	33 022 035,54	
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	23 014 750,77	
Titres de créances négociables	23 014 750,77	
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	10 007 284,77	
Organismes de placement collectif	74 007 676,63	31 038 707,53
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	74 007 676,63	31 038 707,53
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	60 494 704,31	14 998 932,81
Créances représentatives de titres reçus en pension	60 494 704,31	14 998 932,81
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	257 314,51	180 665,74
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	33 820,00	135 130,00
Autres opérations	223 494,51	45 535,74
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	1 076 016,36	1 240 690,78
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 076 016,36	1 240 690,78
COMPTES FINANCIERS	5 367 971,08	119 250,20
Liquidités	5 367 971,08	119 250,20
TOTAL DE L'ACTIF	751 425 194,24	312 828 785,31

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Bilan Passif en EUR

Bilan Passif au 29/09/2017

Portefeuille : 870033 BFT CREDIT 12 MOIS ISR

	29/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	734 407 741,36	307 165 648,19
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-4 806 831,30	-3 163 202,28
Résultat de l'exercice (a, b)	12 862 119,25	7 551 753,43
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	742 463 029,31	311 554 199,34
Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	586 193,83	898 884,67
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	586 193,83	898 884,67
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	33 820,00	135 130,00
Autres opérations	552 373,83	763 754,67
DETTES	8 375 971,10	375 701,30
Opérations de change à terme de devises		
Autres	8 375 971,10	375 701,30
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	751 425 194,24	312 828 785,31

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Hors-Bilan en EUR

Hors-bilan au 29/09/2017

Portefeuille : 870033 BFT CREDIT 12 MOIS ISR

	29/09/2017	30/09/2016
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBM BOB 1217	7 870 800,00	
XEUR FGBM BOBL Z6		35 003 850,00
XEUR FGBS SCH 1216		41 153 545,00
XEUR FGBS SCH 1217	62 568 540,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
OIS/0.0/FIX/-0.003	1 000 000,00	1 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.007	600 000,00	600 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.01	600 000,00	600 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.015	1 000 000,00	1 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.016	1 000 000,00	1 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.04	600 000,00	600 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.04	3 000 000,00	3 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.054	1 100 000,00	1 100 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.055	1 300 000,00	1 300 000,00
OIS/0.0/FIX/0.055	1 400 000,00	1 400 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.057	2 000 000,00	2 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.06	2 300 000,00	2 300 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.06	1 000 000,00	1 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.065	2 000 000,00	2 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.066	1 000 000,00	1 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.07	5 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/0.074	1 000 000,00	1 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.075	2 000 000,00	2 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.078		2 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.085	2 700 000,00	2 700 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.09		2 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.09		2 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.092	1 000 000,00	1 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.094		4 100 000,00

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Hors-Bilan en EUR

Hors-bilan au 29/09/2017

Portefeuille : 870033 BFT CREDIT 12 MOIS ISR

	29/09/2017	30/09/2016
OIS/0.0/FIX/-0.095	1 000 000,00	1 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.097		2 700 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.097	1 300 000,00	1 300 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.098	3 200 000,00	3 200 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.1	1 500 000,00	1 500 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.101		2 700 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.105		1 100 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.108		1 300 000,00
OIS/0.0/FIX/0.114	800 000,00	800 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.119		1 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.119		2 700 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.12		3 300 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.12		1 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.12		1 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.121		2 600 000,00
OIS/0.0/FIX/0.122	1 000 000,00	1 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.122	1 000 000,00	1 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.126	4 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/0.13	1 000 000,00	1 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.144	1 000 000,00	1 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.145	1 000 000,00	1 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.154	3 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/0.163	1 000 000,00	1 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.165	1 200 000,00	1 200 000,00
OIS/0.0/FIX/0.165	1 300 000,00	1 300 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.169	5 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.173	6 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.181	6 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.183	7 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.184	4 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/0.185	2 200 000,00	2 200 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.186	3 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.188	7 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/0.19	2 000 000,00	2 000 000,00

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Hors-Bilan en EUR

Hors-bilan au 29/09/2017

Portefeuille : 870033 BFT CREDIT 12 MOIS ISR

	29/09/2017	30/09/2016
OIS/0.0/FIX/-0.195	15 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.197	20 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.198	10 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.201	7 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.205	3 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.213	7 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/0.22	1 200 000,00	1 200 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.23	2 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.237	5 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/0.24	1 300 000,00	1 300 000,00
OIS/0.0/FIX/0.24	1 200 000,00	1 200 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.245	3 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.246	3 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.248	10 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.248	2 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.25	8 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.252	4 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/0.26	1 000 000,00	1 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.266	20 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.275	3 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.275	5 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.28	6 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.283	3 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.29	4 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.293	4 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.295	3 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.296	5 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.303	10 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.304	7 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.31	5 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.312	8 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.314	3 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/0.315	1 200 000,00	1 200 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.32	6 000 000,00	

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Hors-Bilan en EUR

Hors-bilan au 29/09/2017

Portefeuille : 870033 BFT CREDIT 12 MOIS ISR

	29/09/2017	30/09/2016
OIS/0.0/FIX/-0.323	3 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.324	10 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.327	4 000 000,00	
OIS/0.0/FIX/-0.337	6 984 420,00	
OIS/0.0/FIX/-0.349	6 011 580,00	
Credit Default Swap		
ASSGEN 2 7/8 01/14/2	2 000 000,00	
AVIVA 0.625 10-23_20	2 000 000,00	
AXASA 2 7/8 03/15/23	3 000 000,00	
BMW FIN 5% 06/08/18_	1 000 000,00	1 000 000,00
COMMERZBK 3.875% 17_	2 000 000,00	
CRED SUIS FLR 07-19_	2 000 000,00	
EADS FIN 5.50% 09/18	1 000 000,00	1 000 000,00
TELEFO 2.736% 05/19_	1 000 000,00	1 000 000,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
OIS/0.0/FIX/-0.313	80 000 000,00	
Autres engagements		

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Compte de Résultat en EUR

Compte de résultat au 29/09/2017

Portefeuille : 870033 BFT CREDIT 12 MOIS ISR

	29/09/2017	30/09/2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	43,74	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	10 788 401,16	6 187 745,45
Produits sur titres de créances	3 814,25	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	2 699,96	10 723,59
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	10 794 959,11	6 198 469,04
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	128 941,30	20 292,86
Charges sur instruments financiers à terme	411 969,74	247 639,40
Charges sur dettes financières	5 441,44	2 093,95
Autres charges financières		
TOTAL (2)	546 352,48	270 026,21
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	10 248 606,63	5 928 442,83
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 058 150,38	737 475,09
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	9 190 456,25	5 190 967,74
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	3 671 663,00	2 360 785,69
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	12 862 119,25	7 551 753,43

Annexes aux comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » à la valeur actuelle, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour cette même valeur majorée des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les CDS

La valorisation des instruments financiers à terme de gré à gré résulte de modèles mathématiques externes ou développés par la société de gestion. Ces instruments sont évalués à la valeur actuelle à l'aide du module de valorisation Bloomberg

A compter de septembre 2012, la valorisation des CDS est effectuée selon la méthodologie de CACEIS Fastnet avec l'utilisation du logiciel interne de valorisation KONDOR +.

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FCP ;
- des commissions de mouvements facturées au FCP ;
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres

Frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Part I-C : 0,20% TTC maximum Part O-C : 0,10% TTC maximum Part P-C : 0,40% TTC maximum Part S-C : 0,10% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
Commission de mouvement Société de gestion : 100% Dépositaire : 0% Autres prestataires : 0%	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Barème maximum sur opérations : Opérations sur contrat à terme : facturée 13 € TTC par contrat à terme et 4 € TTC par option.

- Commission de surperformance :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre l'actif valorisé (net de frais de gestion fixes) du portefeuille et « l'actif de référence ».

Cet actif de référence représente l'actif du portefeuille, mouvementé des montants de souscriptions/rachats à chaque valorisation, et valorisé selon la performance du taux de référence.

Le taux de référence est identique à l'objectif de gestion associé à chaque part soit :

Eonia capitalisé méthode OIS + 0,50% après prise en compte des frais de gestion maximum pour la part I et Eonia capitalisé méthode OIS + 0,30% après prise en compte des frais de gestion maximum pour la part P.

La performance du fonds commun de placement est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative.

La période d'observation débutera lors du calcul de la première valeur liquidative du mois d'octobre et se terminera à la dernière valeur liquidative du mois de septembre de chaque année.

Pour la part S, exceptionnellement, pour l'année 2016, la période d'observation débutera à la date de création de la part S (soit le 06 décembre 2016) et se terminera à la fin de l'arrêté comptable de septembre 2018

Ainsi, à chaque calcul de valeur liquidative, l'actif valorisé est comparé à l'actif de référence :

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

- si l'actif valorisé du Fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, une provision de 30% de l'écart entre ces deux actifs est constituée;

- si l'actif valorisé du fonds est inférieur à celui de l'actif de référence, aucune provision n'est constituée et toute provision passée précédemment est réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Une commission de surperformance est définitivement perçue à la clôture de chaque période d'observation si et seulement si, sur cette période, l'actif valorisé du Fonds est supérieur à celui de l'actif de référence lors de la dernière valeur liquidative. Ainsi, la commission de gestion variable perçue par la société de gestion correspond à la provision constituée lors de la dernière valeur liquidative.

En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts I-C / P-C
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Evolution de l'Actif Net en EUR

Evolution de l'actif net au 29/09/2017

Portefeuille : 870033 BFT CREDIT 12 MOIS ISR

	29/09/2017	30/09/2016
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	311 554 199,34	150 873 160,99
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	719 573 813,37	360 897 136,20
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-289 482 228,00	-201 940 879,60
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	225 525,92	185 011,01
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 730 217,20	-1 590 757,48
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	306 637,33	89 857,36
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-994 124,15	-607 888,30
Frais de transactions	-91 490,93	-47 121,84
Différences de change	-148,40	
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-5 751 729,57	-1 096 219,56
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-8 564 325,63	-2 812 596,06
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	2 812 596,06	1 716 376,50
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	662 335,35	-399 067,18
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-49 165,69	-711 501,04
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	711 501,04	312 433,86
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	9 190 456,25	5 190 967,74
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	742 463 029,31	311 554 199,34

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	460 089 767,28	61,97
Obligations à taux. VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	117 109 708,53	15,77
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	577 199 475,81	77,74
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émetteurs non fin. Étr. européens marché non réglementé	10 007 284,77	1,35
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	6 015 059,75	0,81
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	16 999 691,02	2,29
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	33 022 035,54	4,45
PASSIF		
OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Crédit	14 000 000,00	1,89
Taux	394 435 340,00	53,13
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	408 435 340,00	55,01
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	80 000 000,00	10,77
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	80 000 000,00	10,77

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	445 283 996,89	59,97			117 109 708,53	15,77	14 805 770,39	1,99
Titres de créances	33 022 035,54	4,45						
Opérations temporaires sur titres	60 494 704,31	8,15						
Comptes financiers							5 367 971,08	0,72
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture	323 996 000,00	43,64					70 439 340,00	9,49
Autres opérations	80 000 000,00	10,77						

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	19 243 902,60	2,59	59 594 158,97	8,03	395 187 719,64	53,23	103 173 694,60	13,90		
Titres de créances	15 003 456,80	2,02	18 018 578,74	2,43						
Opérations temporaires sur titres	60 494 704,31	8,15								
Comptes financiers	5 367 971,08	0,72								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture	15 200 000,00	2,05	22 796 000,00	3,07	302 568 540,00	40,75	53 870 800,00	7,26		
Autres opérations					80 000 000,00	10,77				

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (Hors euro)

	Devise 1 USD	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N AUTRE(S)	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	2 668,33							
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

VENTILATION PAR NATURE DES POSTES CRÉANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/09/2017
Créances	Dépôts de garantie en espèces	256 476,14
	Coupons et dividendes en espèces	239 665,59
	Collatéraux	579 874,63
Total des créances		1 076 016,36
Dettes	Achats à règlement différé	- 8 131 469,38
	Frais de gestion	- 119 059,43
	Frais de gestion variable	- 101 808,29
	Autres dettes	- 23 634,00
Total des dettes		- 8 375 971,10
Total dettes et créances		- 7 299 954,74

CAPITAUX PROPRES

Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part I C		
Parts souscrites durant l'exercice	2 162,813	576 696 743,07
Parts rachetées durant l'exercice	-1 010,747	-269 481 862,80
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 320,291	
Part S-C		
Parts souscrites durant l'exercice	92 771,168	92 877 070,30
Parts rachetées durant l'exercice	-19 972,133	-20 000 365,20
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	72 799,035	
Part O-C		
Parts souscrites durant l'exercice	500,000	50 000 000,00
Parts rachetées durant l'exercice		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	500,000	

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
PartS-C Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
Partl C Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
PartO-C Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

FRAIS DE GESTION

	29/09/2017
Part I C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	902 530,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Frais de gestion variables	71 060,54
Rétrocessions des frais de gestion	
Part S-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	37 498,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables	31 145,73
Rétrocessions des frais de gestion	
Part O-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	16 313,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	29/09/2017
Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

AUTRES INFORMATIONS

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2017
Titres pris en pension livrée	60 500 000,00
Titres empruntés	

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2017
Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instrument financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

Instrument financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code Isin	Libellés	29/09/2017
Actions			
Obligations			15 603 075,09
	XS0432092137	CA SA 5.875% 11/06/19 EMTN	2 234 978,63
	FR0010743096	CA SA 6.25% 17/04/19	2 217 184,57
	XS1598861588	CASA LONDON E3R+0.8% 20-04-22	511 093,54
	FR0010905133	CREDIT AGRICOLE 4.5% 30/06/2020	10 639 818,35
TCN			
OPC			74 007 676,63
	FR0010599399	BFT AUREUS IC	30 767 092,25
	FR0010816439	BFT CREDIT 6 MOIS PART I	35 248 880,38
	FR0012892404	BFT SEQUIN ISR I C	7 991 704,00
Instrument financiers à terme			183 000 000,00
	SWP018251401	OIS/0.0/FIX/-0.003	1 000 000,00
	SWP018245102	OIS/0.0/FIX/-0.007	600 000,00
	SWP018146101	OIS/0.0/FIX/-0.01	600 000,00
	SWP018155301	OIS/0.0/FIX/-0.04	600 000,00
	SWP018156301	OIS/0.0/FIX/-0.054	1 100 000,00
	SWP018154901	OIS/0.0/FIX/-0.055	1 300 000,00
	SWP018157001	OIS/0.0/FIX/0.055	1 400 000,00
	SWP018155501	OIS/0.0/FIX/-0.057	2 000 000,00
	SWP018155901	OIS/0.0/FIX/-0.06	2 300 000,00

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	SWP018296801	OIS/0.0/FIX/-0.06	1 000 000,00
	SWP018149601	OIS/0.0/FIX/-0.065	2 000 000,00
	SWP018258601	OIS/0.0/FIX/-0.066	1 000 000,00
	SWP020463601	OIS/0.0/FIX/-0.07	5 000 000,00
	SWP018256301	OIS/0.0/FIX/0.074	1 000 000,00
	SWP018157101	OIS/0.0/FIX/0.075	2 000 000,00
	SWP018145101	OIS/0.0/FIX/-0.085	2 700 000,00
	SWP018257901	OIS/0.0/FIX/-0.092	1 000 000,00
	SWP018275501	OIS/0.0/FIX/-0.095	1 000 000,00
	SWP018145801	OIS/0.0/FIX/-0.097	1 300 000,00
	SWP018145001	OIS/0.0/FIX/-0.098	3 200 000,00
	SWP018306001	OIS/0.0/FIX/-0.1	1 500 000,00
	SWP018245002	OIS/0.0/FIX/0.114	800 000,00
	SWP018245202	OIS/0.0/FIX/0.122	1 000 000,00
	SWP020110001	OIS/0.0/FIX/-0.126	4 000 000,00
	SWP018156901	OIS/0.0/FIX/0.13	1 000 000,00
	SWP018257801	OIS/0.0/FIX/0.163	1 000 000,00
	SWP018155601	OIS/0.0/FIX/0.165	1 300 000,00
	SWP018157901	OIS/0.0/FIX/0.165	1 200 000,00
	SWP020190401	OIS/0.0/FIX/-0.169	5 000 000,00
	SWP020190501	OIS/0.0/FIX/-0.183	7 000 000,00
	SWP020222301	OIS/0.0/FIX/-0.184	4 000 000,00
	SWP018156601	OIS/0.0/FIX/0.185	2 200 000,00
	SWP018156801	OIS/0.0/FIX/0.19	2 000 000,00
	SWP020514201	OIS/0.0/FIX/-0.195	15 000 000,00
	SWP020418501	OIS/0.0/FIX/-0.197	20 000 000,00
	SWP020190301	OIS/0.0/FIX/-0.213	7 000 000,00
	SWP018158001	OIS/0.0/FIX/0.22	1 200 000,00
	SWP018157801	OIS/0.0/FIX/0.24	1 200 000,00
	SWP018159001	OIS/0.0/FIX/0.24	1 300 000,00
	SWP020331901	OIS/0.0/FIX/-0.246	3 000 000,00
	SWP020463801	OIS/0.0/FIX/-0.248	10 000 000,00
	SWP020192601	OIS/0.0/FIX/-0.25	8 000 000,00
	SWP018158901	OIS/0.0/FIX/0.26	1 000 000,00
	SWP020404801	OIS/0.0/FIX/-0.266	20 000 000,00
	SWP020190101	OIS/0.0/FIX/-0.275	5 000 000,00
	SWP020109901	OIS/0.0/FIX/-0.28	6 000 000,00
	SWP020346201	OIS/0.0/FIX/-0.29	4 000 000,00
	SWP020192801	OIS/0.0/FIX/-0.293	4 000 000,00
	SWP020331801	OIS/0.0/FIX/-0.295	3 000 000,00
	SWP020190201	OIS/0.0/FIX/-0.296	5 000 000,00
	SWP018159101	OIS/0.0/FIX/0.315	1 200 000,00
	SWP020331701	OIS/0.0/FIX/-0.323	3 000 000,00
Total des titres du groupe			272 610 751,72

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT

	29/09/2017	30/09/2016
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	12 862 119,25	7 551 753,43
Total	12 862 119,25	7 551 753,43

	29/09/2017	30/09/2016
Part I C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	11 676 268,14	7 551 753,43
Total	11 676 268,14	7 551 753,43

	29/09/2017	30/09/2016
Part S-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	903 808,60	
Total	903 808,60	

	29/09/2017	30/09/2016
Part O-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	281 644,54	
Total	281 644,54	

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

	29/09/2017	30/09/2016
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 806 831,30	-3 163 202,28
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-4 806 831,30	-3 163 202,28

	29/09/2017	30/09/2016
Part S-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-385 634,93	
Total	-385 634,93	

	29/09/2017	30/09/2016
Part I C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-4 350 182,35	-3 163 202,28
Total	-4 350 182,35	-3 163 202,28

	29/09/2017	30/09/2016
Part O-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-71 014,02	
Total	-71 014,02	

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	29/09/2017
Actif net Global en EUR	326 361 299,03	198 924 102,76	150 873 160,99	311 554 199,34	742 463 029,31
BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C					
Actif net en EUR	326 361 299,03	198 924 102,76	150 873 160,99	311 554 199,34	619 402 038,41
Nombre de titres	1 242,445	750,943	570,700	1 168,225	2 320,291
Valeur liquidative unitaire en EUR	262 676,65	264 899,07	264 365,09	266 690,23	266 950,15
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	1 255,02	3 691,06	6 315,77	-2 707,69	-1 874,84
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-456,67	-215,40	2 835,80	6 464,29	5 032,24
BFT CREDIT 12 MOIS ISR S					
Actif net en EUR					73 000 465,31
Nombre de titres					72 799,035
Valeur liquidative unitaire en EUR					1 002,76
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					-5,29
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat					12,41
BFT CREDIT 12 MOIS ISR O-C					
Actif net en EUR					50 060 525,59
Nombre de titres					500,000
Valeur liquidative unitaire en EUR					100 121,05
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					-142,02
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat					563,28

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
C E3R+0.6% 10-03-18 EMTN	EUR	700 000	701 368,50	0,09
CMZB 0 5/8 03/14/19	EUR	1 500 000	1 521 414,04	0,20
COMMERZBANK 4% 10-20	EUR	2 500 000	2 786 432,53	0,38
CRH FINA 1.75% 16-07-21 EMTN	EUR	500 000	529 348,84	0,07
DAIM E3R+0.53% 12-01-19 EMTN	EUR	3 800 000	3 819 907,46	0,51
DEUTSCHE WOHNEN AG 1.375% 24-07-20	EUR	2 800 000	2 909 297,04	0,39
DEUTSCHLAND 2.00% 04/01/2022	EUR	5 000 000	5 594 520,55	0,76
HEIDELBERGCEMENT FINANCE 9.5% 15/12/2018	EUR	1 900 000	2 174 322,00	0,29
HEIDELBERGCEMENT 7.5% 03/04/2020	EUR	1 500 000	1 780 110,00	0,24
HENK AG AND ZCP 13-09-18 EMTN	EUR	1 200 000	1 202 112,00	0,16
LANXE 4.125% 23-05-18 EMTN	EUR	1 500 000	1 563 826,23	0,21
PROSIEBENSAT 1 MEDIA SE 2.625% 15/04/2021	EUR	2 900 000	3 106 764,04	0,42
THYSSENKRUPP AG 4% 27/08/2018	EUR	2 900 000	3 014 853,90	0,41
TKAGR 3 1/8 10/25/19	EUR	3 700 000	4 008 085,82	0,55
TUI AG 2.125% 26-10-21	EUR	500 000	533 330,48	0,07
TOTAL ALLEMAGNE			35 245 693,43	4,75
AUSTRALIE				
MACQUARIE BANK 2.5% 18/09/2018	EUR	2 640 000	2 711 550,33	0,37
MQGAU 1 09/16/19	EUR	3 500 000	3 573 012,64	0,48
TOTAL AUSTRALIE			6 284 562,97	0,85
AUTRICHE				
TELEKOM FINANZMANAGEMENT GMBH 3.125% 03/12/2021	EUR	300 000	343 811,22	0,05
WIEAV 4 04/17/20	EUR	5 100 000	5 651 924,79	0,76
TOTAL AUTRICHE			5 995 736,01	0,81
BELGIQUE				
ANHEUS BUS 4% 26/04/18 *EUR	EUR	1 600 000	1 666 710,79	0,22
BARRY CALLEBAUT SVCS NV 5.375% 15/06/2021	EUR	500 000	602 311,03	0,08
SOLV E3R+0.82% 01-12-17	EUR	4 300 000	4 307 247,89	0,59
TOTAL BELGIQUE			6 576 269,71	0,89
CANADA				
T E3R+0.48% 08-09-20 EMTN	EUR	500 000	506 032,43	0,07
TOTAL CANADA			506 032,43	0,07
DANEMARK				
A E3R+1.6% 18-03-19 EMTN	EUR	2 500 000	2 552 748,96	0,34
AP MOEL 1.75% 18-03-21 EMTN	EUR	1 500 000	1 581 871,64	0,21
AP MOLLER MAERSK 3.375% 28/08/2019	EUR	2 300 000	2 456 719,16	0,33
CARLSBERG BREWER 3.375% 13/10/2017	EUR	2 600 000	2 687 945,89	0,36
CARLSBERG BREWERIES AS 2.625% 03-07-19	EUR	2 500 000	2 635 541,10	0,35
ISSDC 1 1/8 01/09/20	EUR	5 700 000	5 871 110,88	0,80
JYSK BAN 0.625% 14-04-21 EMTN	EUR	1 500 000	1 530 562,81	0,21

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
JYSKE BANK DNK E3R+0.35% 02-06-20	EUR	2 000 000	2 009 873,83	0,27
SYDB A E3R+0.55% 22-05-18	EUR	800 000	802 118,27	0,11
TDC AS 4.375% 23/02/2018	EUR	2 000 000	2 089 079,18	0,28
TOTAL DANEMARK			24 217 571,72	3,26
ESPAGNE				
B E3R+0.6% 04-03-20 EMTN	EUR	2 500 000	2 527 045,76	0,34
BANCO NTANDER 1.375% 09-02-22	EUR	1 000 000	1 038 920,41	0,14
BBVA E3R+0.6% 12-04-22	EUR	500 000	506 590,10	0,07
BBVA SENIOR FINANCE SA 2.375% 22/01/2019	EUR	1 500 000	1 573 436,10	0,21
BBVA SENIOR FINANCE 3.75% 17/01/2018	EUR	4 000 000	4 153 598,36	0,56
GAS NATU 6.375% 09-19	EUR	500 000	564 495,27	0,08
GAS NATURAL 5% 13/02/2018	EUR	200 000	210 176,16	0,03
SANTAN 4 01/24/20	EUR	800 000	897 309,15	0,12
SANTANDER INTL DEBT 4.125%10-041017 EMTN	EUR	2 800 000	2 916 079,56	0,39
SPGB 1.15 07/30/20	EUR	6 000 000	6 228 707,67	0,83
TELEFONICA EMISIONES SAU 4.71% 20/01/2020	EUR	500 000	570 552,26	0,08
TELEFONICA EMISIONES SAU 4.797% 21/02/2018	EUR	1 500 000	1 573 348,68	0,21
TELEFONICA EMISIONES 3.961% 26/03/2021	EUR	1 200 000	1 382 996,91	0,19
TELEFONICA EMISIONES 4.693% 2019 EMTN	EUR	1 800 000	2 055 502,01	0,28
TOTAL ESPAGNE			26 198 758,40	3,53
ETATS UNIS AMERIQUE				
ABBVIE 0.375% 18-11-19	EUR	7 000 000	7 074 533,70	0,95
AMEX CREDIT 0.625% 22-11-21	EUR	300 000	305 662,15	0,04
AT T E3R+0.58% 04-06-19	EUR	3 000 000	3 021 645,67	0,41
AT&T INC 1.875% 12/20	EUR	3 800 000	4 058 419,26	0,55
BALL 3.5% 15-12-20	EUR	1 500 000	1 665 165,33	0,22
BMW US LLC E3R+0.38% 18-03-19	EUR	1 000 000	1 004 021,25	0,14
CE 3 1/4 10/15/19	EUR	6 600 000	7 119 449,21	0,95
CITI E3R+0.83% 24-05-21 EMTN	EUR	4 500 000	4 596 740,00	0,62
CITIG 1.375% 27-10-21 EMTN	EUR	1 000 000	1 055 335,89	0,14
CITIGROUP 7.375% 04/09/19 EMTN	EUR	3 000 000	3 448 738,77	0,46
FEDEX E3R+0.55% 11-04-19	EUR	3 000 000	3 016 203,00	0,41
FEDEX 0.5% 09-04-20	EUR	3 300 000	3 342 882,37	0,45
GEN MI E3R+0.73% 15-01-20	EUR	3 300 000	3 347 567,85	0,45
GIS 2.1 11/16/20	EUR	1 500 000	1 613 847,74	0,22
MONDELEC INTERNATIONAL INC 2.375% 01/2021	EUR	1 300 000	1 413 291,26	0,19
MORG S E3R+0.7% 19-11-19	EUR	2 000 000	2 022 926,28	0,27
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE E3R+0.7% 27-01-22	EUR	1 500 000	1 517 971,17	0,20
MORGAN STANLEY 5% 07-020519	EUR	3 000 000	3 308 297,67	0,45
MORGAN STANLEY 5.375% 10/08/20 EMTN	EUR	3 100 000	3 594 735,37	0,48
NGGLN 1 3/4 02/20/18	EUR	1 000 000	1 018 537,67	0,14
PROLOGIS LP 1.375% 07-10-20	EUR	2 800 000	2 938 234,08	0,40
PROLOGIS LP 1.375% 13-05-21	EUR	2 000 000	2 090 053,97	0,28
THER FISH SCI 1.5% 01-12-20	EUR	5 000 000	5 264 276,71	0,71

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
THERMO FISHER SCIENTIFIC E3R+0.23% 24-07-19	EUR	1 300 000	1 303 809,00	0,18
WHR 0 5/8 03/12/20	EUR	3 000 000	3 052 230,82	0,41
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			72 194 576,19	9,72
FINLANDE				
CITYCON OYJ 3.75% 24/06/20	EUR	3 000 000	3 324 470,14	0,45
CRHID 2 3/4 10/15/20	EUR	4 000 000	4 405 623,56	0,60
FORTUM OYJ 4% 24/05/21	EUR	1 500 000	1 718 813,63	0,23
FORTUM OYJ 6%09-200319 EMTN	EUR	3 200 000	3 589 323,40	0,48
P E3R+0.28% 11-03-20 EMTN	EUR	2 000 000	2 012 720,00	0,27
TOTAL FINLANDE			15 050 950,73	2,03
FRANCE				
AIR FRANCE-KLM 6.25% 18/01/2018	EUR	2 900 000	3 079 736,44	0,41
ALD 0.75% 26-01-18 EMTN	EUR	1 000 000	1 007 896,99	0,14
ALOPF 3 07/08/19	EUR	1 000 000	1 060 480,68	0,14
ALSTOM 3 5/8% 2018	EUR	1 500 000	1 610 117,05	0,22
ALSTOM 4.5%10-18/03/2020	EUR	500 000	567 517,12	0,08
ARKEMA 4% 10/17	EUR	2 600 000	2 704 569,51	0,36
ARRFP 1 1/8 01/15/21	EUR	500 000	519 152,26	0,07
BFCM E3R+0.47% 03-06-20 EMTN	EUR	3 500 000	3 538 337,54	0,48
BFCM 2 09/19/19	EUR	1 500 000	1 563 475,68	0,21
BNP PARIBAS 1.375% 11/18	EUR	1 500 000	1 545 426,16	0,21
BNP PARIBAS 2.5% 23/08/2019	EUR	4 000 000	4 209 992,88	0,57
BNP PARIBAS 2.875% 27/11/2017	EUR	500 000	514 703,90	0,07
BPCE E3R+1.05% 09-03-22 EMTN	EUR	2 500 000	2 578 025,00	0,35
BPCEGP 0 3/4 01/22/20	EUR	500 000	512 414,59	0,07
BVIFP 3 1/8 01/21/21	EUR	2 800 000	3 097 534,14	0,42
CA SA 5.875% 11/06/19 EMTN	EUR	2 000 000	2 234 978,63	0,30
CA SA 6.25% 17/04/19	EUR	2 000 000	2 217 184,57	0,30
CAPGEMINI 1.75% 01-07-20	EUR	3 500 000	3 662 248,97	0,49
CASINO GUICHARD PERRACHON 4.407% 06-08-19	EUR	4 400 000	4 771 944,78	0,64
CASINO GUICHARD PERRACHON 5.244% 09-03-20	EUR	1 300 000	1 493 093,70	0,20
CASINO GUICHARD 5.731%10-121118	EUR	700 000	780 093,62	0,11
COMP DE SAIN ZCP 27-03-20 EMTN	EUR	900 000	900 405,00	0,12
CREDIT AGRICOLE 4.5% 30/06/2020	EUR	9 500 000	10 639 818,35	1,42
DECFP 2 02/08/18	EUR	1 000 000	1 020 556,30	0,14
EUTELSAT SA 5% 01/19	EUR	5 000 000	5 504 402,05	0,74
EUTELSAT 2.625% 13/01/20	EUR	3 100 000	3 321 942,59	0,45
FRAN E3R+0.57% 28-06-21	EUR	6 800 000	6 818 451,61	0,91
GROUPE DANONE 0.167% 03-11-20	EUR	200 000	201 125,63	0,03
HAVAS 1.875% 08-12-20	EUR	2 500 000	2 646 573,97	0,36
ICADE SA 2.25% 16/04/2021	EUR	2 500 000	2 689 548,63	0,36
ICADE 2.25% 30/01/2019	EUR	2 000 000	2 091 088,77	0,28
ITAL FINA 6.625% 19-03-20 EMTN	EUR	1 800 000	2 084 971,56	0,28
ITALCEMENTI FINANCE 6.125% 21/02/2018	EUR	2 500 000	2 654 147,60	0,36

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KERING 1.875% 08/10/2018	EUR	2 000 000	2 078 706,30	0,28
LEGRAND SA 4.375%11-210318 EMTN	EUR	1 100 000	1 148 535,47	0,15
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE E3R+0.1% 26-11-18	EUR	2 000 000	2 006 920,00	0,27
LVMH MOET HENNESSY ZCP 26-05-20	EUR	1 700 000	1 703 060,00	0,23
NEW AREVA HOLDING 4.375% 06-11-19	EUR	3 000 000	3 344 983,97	0,45
NK 2 1/2 11/26/20	EUR	3 400 000	3 706 242,66	0,50
PERNOD 2% 22/06/2020	EUR	1 000 000	1 059 153,84	0,14
PEUGEOT 6.5% 18/01/19	EUR	1 000 000	1 129 495,21	0,15
POMFP 2 7/8 05/29/20	EUR	3 100 000	3 348 537,62	0,45
PSA BANQUE FRANCE 0.5% 17-01-20	EUR	900 000	911 680,15	0,12
RCI BANQUE E3R+1.0% 18-03-19 EMTN	EUR	2 100 000	2 125 178,13	0,29
RENAUL 1 1/8 09/30/19	EUR	1 000 000	1 023 412,47	0,14
RENAULT CREDIT INTL BANQUE E3R+0.45% 08-07-20	EUR	1 000 000	1 005 023,33	0,14
RENAULT CREDIT INTL BANQUE E3R+0.55% 05-12-19	EUR	1 000 000	1 005 441,89	0,14
RENAULT 3.125% 03/21	EUR	1 100 000	1 226 731,75	0,17
SCHL FINA FRA 0.625% 12-02-19	EUR	750 000	761 054,79	0,10
SG E3R+0.85% 01-04-22 EMTN	EUR	3 000 000	3 062 743,42	0,41
SG 0.75% 19-02-21 EMTN	EUR	300 000	307 780,15	0,04
SG 1.0% 01-04-22 EMTN	EUR	1 300 000	1 330 379,04	0,18
SOCIETE GENERALE 6 1/8 2018	EUR	2 000 000	2 124 207,12	0,29
ST GOBAIN 4% 08/10/18 EMTN	EUR	4 000 000	4 325 928,22	0,58
STE EURIBOR 3 MOIS REV +0.75 31/03/2019	EUR	1 700 000	1 716 076,52	0,23
VIVENDI 0.75% 26-05-21	EUR	400 000	407 452,49	0,05
VIVENDI 4.875%09-021219	EUR	1 000 000	1 147 686,30	0,15
WEND INVE 1.875% 10-04-20	EUR	2 100 000	2 204 477,30	0,30
WENDEL SA 5.875% 17/09/2019 SERIE EMTN	EUR	800 000	894 204,27	0,12
WENDEL 6.75% 18	EUR	500 000	534 044,32	0,07
TOTAL FRANCE			129 481 093,00	17,43
ITALIE				
ACEIM 3.75% 09/12/18	EUR	1 500 000	1 558 226,30	0,21
ATLANTIA SPA EX AUTOSTRADE SPA 3.625% 30-11-18	EUR	5 400 000	5 797 546,52	0,78
ENI SPA 4%10-290620 EMTN	EUR	1 000 000	1 118 760,55	0,15
ENI SPA 4.75% 14/11/17	EUR	1 700 000	1 781 318,22	0,24
FINMEC FINANCE SA 4.375% 12/17	EUR	1 541 000	1 609 618,62	0,22
FINMECCANICA FINANCE SA 4.5% 19/01/2021	EUR	1 000 000	1 162 544,93	0,16
FINMECCANICA FINANCE 5.3/4 18	EUR	2 800 000	3 123 155,29	0,42
INTE E3R+0.95% 19-04-22 EMTN	EUR	300 000	307 454,67	0,04
INTE E3R+1.05% 15-06-20 EMTN	EUR	4 500 000	4 598 102,25	0,62
INTESA SANPAOLO SPA 4.375% 15/10/2019	EUR	2 800 000	3 165 824,60	0,43
INTESA SANPAOLO 3% 01/19	EUR	2 900 000	3 075 402,33	0,41
INTESA SANPAOLO 4%10-2018	EUR	4 100 000	4 432 283,66	0,60
ITAL BUON POL 0.1% 15-04-19	EUR	1 500 000	1 508 845,82	0,20
ITALIE 4,50%04-010220	EUR	1 900 000	2 115 277,23	0,28
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.05% 15-10-19	EUR	9 000 000	9 035 852,46	1,22

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.35% 15-06-20	EUR	6 000 000	6 046 751,48	0,81
MERCEDESBENZ FINANCIAL SERVICES ITALIA E3R+0.35% 22-06-20	EUR	6 000 000	6 006 338,50	0,81
TELECOM ITALIA SPA 4% 01/20	EUR	500 000	557 337,60	0,08
TELECOM ITALIA 4.75% 25/05/2018	EUR	2 500 000	2 620 144,86	0,35
TELECOM ITAL.5 3/8%04-19 EMTN	EUR	2 500 000	2 768 508,22	0,37
UNIC E3R+1.0% 19-02-20 EMTN	EUR	5 100 000	5 198 335,51	0,70
UNICREDIT SPA 1.5% 19-06-19	EUR	4 500 000	4 636 017,74	0,62
UNICREDIT SPA 3.375% 12-18	EUR	3 600 000	3 724 212,33	0,50
TOTAL ITALIE			75 947 859,69	10,22
LUXEMBOURG				
CNH INDU 6.25% 09-03-18 EMTN	EUR	602 000	639 935,90	0,09
CNH 2 7/8 09/27/21	EUR	2 000 000	2 174 645,21	0,29
HEIDELBERGCEMENT 3.25% 10/20	EUR	1 000 000	1 109 765,00	0,15
MICHELIN LUXEMBOURG 2.75% 20/06/19	EUR	2 000 000	2 115 481,92	0,28
MTNA 3 03/25/19	EUR	4 500 000	4 762 488,70	0,64
PRIFII 2 3/4 10/23/18	EUR	3 000 000	3 165 399,45	0,43
SES SA 4.75%11-110321 EMTN	EUR	1 500 000	1 774 347,33	0,24
SES 4.625% 09/03/2020	EUR	4 300 000	4 892 523,51	0,66
ZFFNGR 2 1/4 04/26/19	EUR	6 500 000	6 780 949,59	0,91
TOTAL LUXEMBOURG			27 415 536,61	3,69
NORVEGE				
SANT CONS BAN 1.0% 25-02-19	EUR	3 200 000	3 266 519,67	0,44
SANTANDER CONSUMER BANK AS 0.375% 17-02-20	EUR	2 000 000	2 016 584,93	0,27
SANTANDER CONSUMER BANK 0.625% 20-04-18	EUR	1 600 000	1 612 115,95	0,22
STATKRAFT 6.625%09-020419 EMTN	EUR	3 000 000	3 403 041,78	0,46
TOTAL NORVEGE			10 298 262,33	1,39
PAYS-BAS				
ABN AMRO BANK NV E3R+0.8% 06-03-19 EMTN	EUR	2 500 000	2 529 108,13	0,34
CRH FINANCE BV 5% 25/01/2019	EUR	4 500 000	4 957 621,03	0,68
DE VOLKSBANK NV 0.125% 28-09-20	EUR	3 500 000	3 500 059,93	0,47
ENBW INTL FINANCE 6.875% 11/18	EUR	1 000 000	1 140 068,90	0,15
E.ON INTL 5.50% 10/17	EUR	1 000 000	1 000 700,00	0,13
E.ON INTL 5.75% 05/20	EUR	500 000	588 426,30	0,08
HEIDELBERGCEMENT 8 1/2% 2019	EUR	2 300 000	2 791 498,50	0,38
HEINEKEN 2.50% 03/19	EUR	2 500 000	2 629 754,11	0,35
ING BANK NV 1.875% 02/18	EUR	3 200 000	3 264 731,62	0,44
KONI AHOL DEL 4.25% 19-10-18	EUR	1 000 000	1 084 366,99	0,15
KONINKLIJKE KPN NV 3.25% 02/21	EUR	2 900 000	3 251 120,48	0,44
LEASEPLAN CORPORATION NV E3R+0.52% 04-11-20	EUR	2 100 000	2 112 316,50	0,28
LPTY 1 04/08/20	EUR	1 900 000	1 948 861,75	0,26
LPTY 2 3/8 04/23/19	EUR	2 900 000	3 040 609,88	0,41
NN GROUP NV 0.25% 01-06-20	EUR	900 000	905 849,38	0,12
OI EUROPEAN 6.75% 15.09.2020	EUR	2 000 000	2 390 985,00	0,32

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
RWE FINANCE 5 1/8%03-18 EMTN	EUR	1 000 000	1 052 769,59	0,14
RWE FINANCE 6.625% 08-19	EUR	3 500 000	3 969 942,12	0,54
TOTAL PAYS-BAS			42 158 790,21	5,68
ROYAUME UNI				
B E3R+0.75% 01-04-20 EMTN	EUR	6 000 000	6 071 410,17	0,82
BRITISH 1.5% 15-09-21 EMTN	EUR	500 000	520 364,86	0,07
CASA LONDON E3R+0.8% 20-04-22	EUR	500 000	511 093,54	0,07
CRED SUIS AG 1.375% 29-11-19	EUR	3 500 000	3 647 569,59	0,49
CS 1 1/8 09/15/20	EUR	1 800 000	1 857 176,63	0,25
F E3R+0.98% 17-09-19 EMTN	EUR	6 800 000	6 896 976,50	0,94
FCE BANK E3R+0.5% 26-08-20	EUR	500 000	502 378,13	0,07
FCE BANK E3R+1.18% 11-08-18 EMTN	EUR	5 000 000	5 050 021,67	0,68
FCE 1.66% 11-02-21 EMTN	EUR	1 000 000	1 051 332,19	0,14
INTE GAME TEC 4.75% 05-03-20	EUR	2 900 000	3 258 408,22	0,44
INTE GAME TEC 6.625% 02-02-18	EUR	1 700 000	1 814 947,48	0,24
L E3R+0.5% 09-10-18 EMTN	EUR	1 000 000	1 005 481,39	0,14
LLOYDS 1 7/8 10/10/18	EUR	1 000 000	1 040 280,41	0,14
NATGRID TR 4.375% 10/03/20*EUR	EUR	500 000	566 375,82	0,08
PERSON 1 7/8 05/19/21	EUR	1 800 000	1 908 751,81	0,26
RENTOKIL INITIAL PLC 3.375% 24/09/2019	EUR	4 300 000	4 594 688,42	0,62
RTOLN 3 1/4 10/07/21	EUR	1 500 000	1 716 965,75	0,23
TESCO CORP 1.25% 11/17	EUR	1 700 000	1 721 719,01	0,23
TESCO CORP 1.375% 01-07-19 EMTN	EUR	3 500 000	3 587 433,84	0,48
TESCO 3.375% 02/11/2018	EUR	1 700 000	1 814 046,25	0,24
VOD 1 1/4 08/25/21	EUR	500 000	519 537,81	0,07
VODA 1.0% 11-09-20 EMTN	EUR	4 500 000	4 618 317,33	0,62
VODAFONE E3R+0.95% 25-02-19 EMTN	EUR	3 500 000	3 546 104,63	0,48
WPP FINA 0.75% 18-11-19 EMTN	EUR	2 500 000	2 554 411,99	0,34
WPP FINANCE 2013 E3R+0.32% 18-05-20	EUR	700 000	701 855,00	0,09
TOTAL ROYAUME UNI			61 077 648,44	8,23
SUEDE				
N E3R+0.45% 22-02-19 EMTN	EUR	2 000 000	2 012 582,33	0,27
SBAB BAN 0.5% 11-05-21 EMTN	EUR	1 200 000	1 215 223,56	0,16
SBAB 2 3/8 09/04/20	EUR	1 000 000	1 071 026,99	0,14
SCANIA CV AB E3R+0.4% 20-04-20	EUR	6 600 000	6 627 414,75	0,90
SECURITAS AB 2.25% 14/03/2018	EUR	2 800 000	2 864 466,36	0,39
SECUSS 2 5/8 02/22/21	EUR	3 200 000	3 496 248,55	0,47
SKANDINAVISKA ENSKILDA 1.875% 11/19	EUR	500 000	530 011,23	0,07
SKF AB 1.875% 11/09/2019	EUR	5 000 000	5 186 900,68	0,70
SKF AB 3.875% 25/05/2018	EUR	3 000 000	3 116 182,60	0,42
SKFBSS 2 3/8 10/29/20	EUR	773 000	841 107,65	0,11
SVEN CEL 0.5% 05-03-20 EMTN	EUR	3 500 000	3 541 524,38	0,48
SVEN CEL 0.5% 26-05-21 EMTN	EUR	1 500 000	1 514 671,23	0,20
VATTENFALL TREASURY 6.75% 01/19	EUR	2 500 000	2 843 145,55	0,38

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VOLVO TREASURY 2.375% 11/19	EUR	3 440 000	3 689 628,08	0,50
TOTAL SUEDE			38 550 133,94	5,19
TOTAL Obligations & val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.			577 199 475,81	77,74
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			577 199 475,81	77,74
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
ALTR TECH ZCP 06-07-18	EUR	7 000 000	6 998 144,06	0,95
ATOS SE ZCP 05-10-17	EUR	5 000 000	5 000 302,99	0,67
TELEPERFORMANCE SE ZCP 23-10-17	EUR	5 000 000	5 001 243,97	0,67
TOTAL FRANCE			16 999 691,02	2,29
ROYAUME UNI				
BARCLAYS BANK PLC ZCP 12-06-18	EUR	6 000 000	6 015 059,75	0,81
TOTAL ROYAUME UNI			6 015 059,75	0,81
TOTAL Titres de créances négo. sur marchés régl. ou ass.			23 014 750,77	3,10
Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
METRO AG ZCP 09-11-17	EUR	5 000 000	5 001 909,84	0,67
TOTAL ALLEMAGNE			5 001 909,84	0,67
ETATS UNIS AMERIQUE				
JOHN CONT INTE PLC ZCP 17-01-18	EUR	5 000 000	5 005 374,93	0,68
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			5 005 374,93	0,68
TOTAL Titres de créances non ng. sur mar. régl. ou ass.			10 007 284,77	1,35
TOTAL Titres de créances			33 022 035,54	4,45
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BFT AUREUS IC	EUR	282 928,721	30 767 092,25	4,14
BFT CREDIT 6 MOIS PART I	EUR	334	35 248 880,38	4,75
BFT SEQUIN ISR I C	EUR	8 000	7 991 704,00	1,08
TOTAL FRANCE			74 007 676,63	9,97
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			74 007 676,63	9,97
TOTAL Organismes de placement collectif			74 007 676,63	9,97
Titres reçus en pension				
FRANCE				
BPCEGP REV 06/10/23	EUR	20 300 000	20 299 999,99	2,73
S E3R+0.68% 22-07-22 EMTN	EUR	9 700 000	9 700 000,00	1,31
TOTAL FRANCE			29 999 999,99	4,04
PAYS-BAS				
RABO NEDE FLO 04-03-19	EUR	5 100 000	5 100 000,01	0,69
TOTAL PAYS-BAS			5 100 000,01	0,69

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROYAUME UNI				
LLOYDS TSB BANK TV 01/18	EUR	25 400 000	25 400 000,00	3,42
TOTAL ROYAUME UNI			25 400 000,00	3,42
TOTAL Titres reçus en pension			60 500 000,00	8,15
Indemnités sur titres reçus en pension			-5 295,69	
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
XEUR FGBM BOB 1217	EUR	-60	-5 150,00	
XEUR FGBS SCH 1217	EUR	-558	33 820,00	
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			28 670,00	
TOTAL Engagements à terme fermes			28 670,00	
Autres instruments financiers à terme				
Credit Default Swap				
ASSGEN 2 7/8 01/14/2	EUR	2 000 000	19 452,40	
AVIVA 0.625 10-23_20	EUR	2 000 000	21 503,40	
AXASA 2 7/8 03/15/23	EUR	3 000 000	56 598,90	0,02
BMW FIN 5% 06/08/18_	EUR	1 000 000	11 495,60	
COMMERZBK 3.875% 17_	EUR	2 000 000	19 804,20	
CRED SUIS FLR 07-19_	EUR	2 000 000	12 731,60	
EADS FIN 5.50% 09/18	EUR	1 000 000	11 512,40	
TELEFO 2.736% 05/19_	EUR	1 000 000	6 896,10	
TOTAL Credit Default Swap			159 994,60	0,02
Swaps de taux				
OIS/0.0/FIX/-0.003	EUR	1 000 000	-7 006,13	
OIS/0.0/FIX/-0.007	EUR	600 000	-4 187,84	
OIS/0.0/FIX/-0.01	EUR	600 000	-3 917,58	
OIS/0.0/FIX/-0.015	EUR	1 000 000	-6 815,26	
OIS/0.0/FIX/0.016	EUR	1 000 000	-7 113,97	
OIS/0.0/FIX/-0.04	EUR	600 000	-1 919,06	
OIS/0.0/FIX/-0.04	EUR	3 000 000	-9 603,72	
OIS/0.0/FIX/-0.054	EUR	1 100 000	-3 359,85	
OIS/0.0/FIX/-0.055	EUR	1 300 000	-3 944,98	
OIS/0.0/FIX/0.055	EUR	1 400 000	-11 534,92	
OIS/0.0/FIX/-0.057	EUR	2 000 000	-6 021,38	
OIS/0.0/FIX/-0.06	EUR	1 000 000	-2 992,68	
OIS/0.0/FIX/-0.06	EUR	2 300 000	-6 845,22	
OIS/0.0/FIX/-0.065	EUR	2 000 000	-5 886,73	
OIS/0.0/FIX/-0.066	EUR	1 000 000	-2 940,81	
OIS/0.0/FIX/-0.07	EUR	5 000 000	8 417,24	
OIS/0.0/FIX/0.074	EUR	1 000 000	-7 668,03	
OIS/0.0/FIX/0.075	EUR	2 000 000	-17 182,20	
OIS/0.0/FIX/-0.085	EUR	2 700 000	-7 444,70	

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OIS/0.0/FIX/-0.092	EUR	1 000 000	-2 644,69	
OIS/0.0/FIX/-0.095	EUR	1 000 000	-2 629,04	
OIS/0.0/FIX/-0.097	EUR	1 300 000	-3 403,55	
OIS/0.0/FIX/-0.098	EUR	3 200 000	-8 336,61	
OIS/0.0/FIX/-0.1	EUR	1 500 000	-3 877,57	
OIS/0.0/FIX/0.114	EUR	800 000	-6 754,45	
OIS/0.0/FIX/0.122	EUR	1 000 000	-8 489,09	
OIS/0.0/FIX/0.122	EUR	1 000 000	-12 854,30	
OIS/0.0/FIX/-0.126	EUR	4 000 000	4 100,83	
OIS/0.0/FIX/0.13	EUR	1 000 000	-9 357,19	
OIS/0.0/FIX/0.144	EUR	1 000 000	-12 058,44	
OIS/0.0/FIX/0.145	EUR	1 000 000	-13 086,87	
OIS/0.0/FIX/-0.154	EUR	3 000 000	6 853,98	
OIS/0.0/FIX/0.163	EUR	1 000 000	-12 638,99	
OIS/0.0/FIX/0.165	EUR	1 200 000	-12 121,94	
OIS/0.0/FIX/0.165	EUR	1 300 000	-18 416,25	
OIS/0.0/FIX/-0.169	EUR	5 000 000	-933,31	
OIS/0.0/FIX/-0.173	EUR	6 000 000	-10 927,25	
OIS/0.0/FIX/-0.181	EUR	6 000 000	8 207,56	
OIS/0.0/FIX/-0.183	EUR	7 000 000	-2 807,62	
OIS/0.0/FIX/-0.184	EUR	4 000 000	4 234,21	
OIS/0.0/FIX/0.185	EUR	2 200 000	-21 755,56	
OIS/0.0/FIX/-0.186	EUR	3 000 000	315,07	
OIS/0.0/FIX/-0.188	EUR	7 000 000	-5 963,94	
OIS/0.0/FIX/0.19	EUR	2 000 000	-19 748,17	
OIS/0.0/FIX/-0.195	EUR	15 000 000	-16 690,55	
OIS/0.0/FIX/-0.197	EUR	20 000 000	-29 381,62	
OIS/0.0/FIX/-0.198	EUR	10 000 000	-10 210,25	
OIS/0.0/FIX/-0.201	EUR	7 000 000	-12 151,41	
OIS/0.0/FIX/-0.205	EUR	3 000 000	1 422,28	
OIS/0.0/FIX/-0.213	EUR	7 000 000	1 491,66	
OIS/0.0/FIX/0.22	EUR	1 200 000	-12 769,16	
OIS/0.0/FIX/-0.23	EUR	2 000 000	-3 010,07	
OIS/0.0/FIX/-0.237	EUR	5 000 000	1 322,97	
OIS/0.0/FIX/0.24	EUR	1 200 000	-20 220,69	
OIS/0.0/FIX/0.24	EUR	1 300 000	-21 897,59	
OIS/0.0/FIX/-0.245	EUR	3 000 000	-4 299,99	
OIS/0.0/FIX/-0.246	EUR	3 000 000	-1 581,28	
OIS/0.0/FIX/-0.248	EUR	10 000 000	3 162,27	
OIS/0.0/FIX/-0.248	EUR	2 000 000	-1 960,95	
OIS/0.0/FIX/-0.25	EUR	8 000 000	-4 862,14	
OIS/0.0/FIX/-0.252	EUR	4 000 000	-2 073,08	
OIS/0.0/FIX/0.26	EUR	1 000 000	-17 065,01	
OIS/0.0/FIX/-0.266	EUR	20 000 000	-25 325,54	

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OIS/0.0/FIX/-0.275	EUR	3 000 000	-2 050,91	
OIS/0.0/FIX/-0.275	EUR	5 000 000	-3 655,18	
OIS/0.0/FIX/-0.28	EUR	6 000 000	-3 000,40	
OIS/0.0/FIX/-0.283	EUR	3 000 000	-955,55	
OIS/0.0/FIX/-0.29	EUR	4 000 000	-1 317,65	
OIS/0.0/FIX/-0.293	EUR	4 000 000	-1 988,01	
OIS/0.0/FIX/-0.295	EUR	3 000 000	-1 660,34	
OIS/0.0/FIX/-0.296	EUR	5 000 000	-2 477,00	
OIS/0.0/FIX/-0.303	EUR	10 000 000	-3 529,45	
OIS/0.0/FIX/-0.304	EUR	7 000 000	-4 730,53	
OIS/0.0/FIX/-0.31	EUR	5 000 000	576,98	
OIS/0.0/FIX/-0.312	EUR	8 000 000	-4 797,58	
OIS/0.0/FIX/-0.313	EUR	80 000 000	23 394,86	
OIS/0.0/FIX/-0.314	EUR	3 000 000	-1 199,31	
OIS/0.0/FIX/0.315	EUR	1 200 000	-21 282,67	
OIS/0.0/FIX/-0.32	EUR	6 000 000	-3 057,87	
OIS/0.0/FIX/-0.323	EUR	3 000 000	-1 240,25	
OIS/0.0/FIX/-0.324	EUR	10 000 000	-3 918,19	
OIS/0.0/FIX/-0.327	EUR	4 000 000	-1 285,08	
OIS/0.0/FIX/-0.337	EUR	6 984 420	-1 186,97	
OIS/0.0/FIX/-0.349	EUR	6 011 580	-351,67	
TOTAL Swap de taux			-488 873,92	-0,06
TOTAL Autres instruments financiers à terme			-328 879,32	-0,04
TOTAL Instruments financiers à terme			-300 209,32	-0,04
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	-28 670	-28 670,00	
TOTAL Appel de marge			-28 670,00	
Créances			1 076 016,36	0,14
Dettes			-8 375 971,10	-1,13
Comptes financiers			5 367 971,08	0,72
Actif net			742 463 029,31	100,00

BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C	EUR	2 320,291 266 950,15
BFT CREDIT 12 MOIS ISR S	EUR	72 799,035 1 002,76
BFT CREDIT 12 MOIS ISR O-C	EUR	500,000 100 121,05

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Classe O - Code ISIN : (C) FR0013254521

OPCVM de droit français géré par BFT Investment Managers, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à BFT CREDIT 12 MOIS ISR - O, vous investissez [texte hérité du compartiment].

L'objectif est, sur un horizon de placement de 12 mois minimum, de réaliser une performance supérieure de 0,50% à celle de l'indice EONIA capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum, ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion applique un processus de gestion qui s'articule autour des deux axes de valeur suivants : la gestion de la sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt et la sélection de titres de crédit. En outre, l'équipe de gestion met en oeuvre une gestion discrétionnaire qui répond aux principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Aussi, en complément des critères financiers traditionnels, la sélection des titres intègre dans un second temps, des critères extra-financiers dits E.S.G. (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise). Les investissements sont réalisés sur des titres de créance privés ou publics de toutes zones géographiques, émises en toutes devises. Les positions en devises autres que l'euro sont couvertes du risque de change.

Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre -1 et +2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation allant de [AAA à BBB-] sur l'échelle de notation de Standard & Poors, ou Fitch ou allant de [Aaa à Baa3] sur l'échelle de Moody's.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 12 mois.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	----------	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque du marché des obligations de maturité courte sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- **Risque de liquidité** : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- **L'utilisation de produits complexes** tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Classe S - Code ISIN : (C) FR0013222338

OPCVM de droit français géré par BFT Investment Managers, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à BFT CREDIT 12 MOIS ISR - S, vous investissez dans des produits de taux internationaux en tenant compte de critères de développement durable.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 12 mois minimum, de réaliser une performance supérieure de 0,50% à celle de l'indice EONIA capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum, ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion applique un processus de gestion qui s'articule autour des deux axes de valeur suivants : la gestion de la sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt et la sélection de titres de crédit. En outre, l'équipe de gestion met en oeuvre une gestion discrétionnaire qui répond aux principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Aussi, en complément des critères financiers traditionnels, la sélection des titres intègre dans un second temps, des critères extra-financiers dits E.S.G. (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise). Les investissements sont réalisés sur des titres de créance privés ou publics de toutes zones géographiques, émises en toutes devises. Les positions en devises autres que l'euro sont couvertes du risque de change.

Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre -1 et +2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation allant de [AAA à BBB-] sur l'échelle de notation de Standard & Poors, ou Fitch ou allant de [Aaa à Baa3] sur l'échelle de Moody's.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 12 mois.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque du marché des obligations de maturité courte sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- **Risque de liquidité** : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- **L'utilisation de produits complexes** tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Classe P - Code ISIN : (C) FR0012709004

OPCVM de droit français géré par BFT Investment Managers, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à BFT CREDIT 12 MOIS ISR - P, vous investissez dans des produits de taux internationaux

L'objectif est, sur un horizon de placement de 12 mois minimum, de réaliser une performance supérieure de 0,30% à celle de l'indice EONIA capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum, ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion applique un processus de gestion qui s'articule autour des deux axes de valeur suivants : la gestion de la sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt et la sélection de titres de crédit. En outre, l'équipe de gestion met en oeuvre une gestion discrétionnaire qui répond aux principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

Aussi, en complément des critères financiers traditionnels, la sélection des titres intègre dans un second temps, des critères extra-financiers dits E.S.G. (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise. Les investissements sont réalisés sur des titres de créance privés ou publics de toutes zones géographiques, émises en toutes devises. Les positions en devises autres que l'euro sont couvertes du risque de change.

Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre -1 et +2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation allant de [AAA à BBB-] sur l'échelle de notation de Standard & Poors, ou Fitch ou allant de [Aaa à Baa3] sur l'échelle de Moody's.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 12 mois.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque du marché des obligations de maturité courte sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.



BFT INVESTMENT MANAGERS

Société Anonyme au capital de 1 600 000 euros

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF n° GP 98 026

Siège social : 90, boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 334 316 965 RCS Paris